

La Consolidation de la paix au Liban

Supplément spécial

Publié par le projet «La Consolidation de la paix au Liban» du Programme des Nations Unies pour le développement et financé par le ministère Allemand de la Coopération économique et du Développement à travers le KfW, ce supplément est distribué avec les quotidiens an-Nahar et as-Safir dans sa version originale en arabe, et avec le Daily Star et L'Orient-Le Jour dans les versions traduites en anglais et en français.

Ce numéro regroupe les articles d'un certain nombre d'écrivains, de journalistes et de professionnels des médias, de chercheurs et d'artistes libanais et syriens. Il aborde les répercussions de la crise syrienne au Liban et les relations entre les Libanais et les Syriens, dans des approches de fond loin des discours de haine.

Edition n° 9, octobre 2015



© Anwar Amro

- 03 La présence syrienne au Liban : le mensonge des chiffres même quand ils sont exacts
- 04 Des peuples comploteurs, qui ne méritent pas d'aspirer au changement
- 05 Younès... ou la génération « Nous ne reviendrons plus »
- 05 Ces petits Syriens morts sans connaître la Syrie
- 06 La situation juridique des réfugiés syriens face aux instances judiciaires et sécuritaires
- 10 L'inquiétude, compagnon des réfugiés dans le nord de la Békaa
- 11 Frayeur ou terreur ?
- 11 Fathiyé la couturière : l'histoire d'une déplacée syrienne devenue chef de famille
- 12 La fille d'el-Chahbandar : à la recherche d'une belle époque
- 14 Les nouvelles notes de Damas, à Beyrouth

8 - 9

L'économie libanaise s'adapte aux réfugiés mais refuse d'accepter son problème structurel



Aborder la crise avec confiance

En tant que nouveau chef de mission à l'ambassade d'Allemagne à Beyrouth, je voudrais partager quelques idées et impressions sur la manière avec laquelle la population allemande réagit à la crise des réfugiés, qui sont – entre autres – originaires de Syrie et d'Irak.

Depuis 2012, l'Allemagne a accueilli quelque 150.000 réfugiés en provenance de Syrie, et nous prévoyons qu'avec le regroupement familial, le nombre de conjoints et d'enfants qui vont suivre atteindront au moins le même chiffre. La grande majorité des Allemands ont adopté la cause de ceux qui ont fui les conflits, la guerre civile ou l'oppression politique.

À titre individuel, les particuliers allemands ont effectué des dons privés sous forme de nourriture et de vêtements. Certains ont même offert un hébergement dans leurs foyers pour un temps limité.

En gros, l'Allemagne accueille favorablement les réfugiés. Bien sûr, nous ne devons pas être naïfs. Nous sommes au tout début d'une tâche beaucoup plus vaste consistant à intégrer des centaines de milliers de personnes, issues d'un milieu culturel et religieux différent, durant toute la durée de leur séjour en Allemagne. Cela demandera beaucoup plus que les dons et l'empathie initiale. Il faudra des années et des années d'efforts, de la bonne volonté et des ressources. Mais ce qui est important pour nous est de percevoir cette tâche générationnelle comme quelque chose que nous pouvons gérer et que nous devons donc aborder avec une bonne dose de confiance. Dans le même temps, l'Allemagne a clairement fait savoir que le fardeau doit être partagé, au moins parmi les pays de l'UE.

Les médias jouent un rôle extrêmement important en vue de soutenir cette démarche positive. Ils influencent les attitudes par la formulation et l'encadrement, et peuvent favoriser la compréhension en expliquant les raisons sous-jacentes à ceux dont les perceptions sont différentes. Les médias peuvent donc jouer un rôle important pour prévenir et atténuer les problèmes et les conflits.

Permettez-moi de féliciter le Pnud pour l'important effort qu'il déploie afin de fournir une couverture complète et équilibrée des énormes défis auxquels le Liban est confronté. Je tiens également à remercier le gouvernement et le peuple du Liban pour leur générosité et l'humanité qu'ils manifestent envers les 1,5 million de réfugiés que ce petit pays accueille actuellement.

L'ambassadeur Martin Huth,
chargé d'affaires à l'ambassade de la République fédérale d'Allemagne à Beyrouth

« Célébrons 70 ans de service pour le Liban »

Comme l'a souligné le secrétaire général dans son message, le 70^e anniversaire de l'Organisation des Nations Unies est l'occasion de réfléchir sur l'histoire de l'Onu de son passé, et d'établir le bilan de son action. Cet anniversaire offre aussi l'opportunité de mettre en exergue les domaines où l'Onu – et la communauté internationale dans son ensemble – vont devoir redoubler d'efforts pour répondre aux défis actuels et futurs, en matière de paix et sécurité, de développement et des droits de l'homme.

L'Onu n'est pas uniquement une institution qui a 70 ans mais c'est surtout un idéal partagé par les peuples du monde, qui est animé chaque jour par des travailleurs humanitaires, des défenseurs des droits de l'homme, des troupes de maintien de la paix et par les gens qu'ils servent. Je perçois ce 70^e anniversaire comme un moment propice pour réfléchir sur le passé, comme une occasion importante de réfléchir sur ce que nous pouvons faire pour bâtir un avenir meilleur. Imaginez le Liban que vous souhaiteriez voir en 2030... À quoi ressemblerait-il ? Qu'est-ce que les Libanais dans leur petit coin du monde souhaitent changer ? Nous, peuples des nations Unies, avons l'opportunité de relever les défis auxquels le monde d'aujourd'hui est confronté car construire l'avenir que nous souhaitons réellement dépendra de chacun d'entre nous.

En clair, le monde a changé. Nous sommes plus interconnectés et interdépendants que jamais. De nombreux défis – tels que la pauvreté, le manque d'opportunités économiques, le changement climatique, la sécurité globale – ne peuvent être relevés que si nous unissons nos forces. A travers les Objectifs de développement

durable (ODD) de 2030, nous visons à fournir une éducation de qualité pour tous ainsi qu'un meilleur accès à l'emploi et aux soins de santé, à mettre fin à l'injustice, éradiquer l'extrême pauvreté et à soutenir l'intégrité essentielle de chaque être humain.

Notre nouveau programme sera fondé sur les acquis des deux dernières décennies, au cours desquelles des centaines de millions de personnes sont sorties de l'extrême pauvreté. Nous sommes déterminés à remplir cette tâche tout en allant plus loin pour construire des institutions efficaces, des sociétés stables et une vie respectant la dignité de tous.

J'attends avec impatience notre prochaine conférence sur le climat, qui se tiendra à Paris en décembre, ainsi que la réunion sur les objectifs du développement durable, et la conférence sur le financement du développement qui la précèdera, à New York et Addis-Abeba, respectivement ; autant d'étapes cruciales sur la longue voie empruntée par l'Onu dans la lutte contre le changement climatique et l'éradication de la pauvreté une fois pour toutes.

Je sais que nombre d'entre vous se demandent de quoi votre avenir sera fait et que beaucoup d'incertitudes persistent. Mais la seule chose dont je sois sûr, est que nous pouvons, et devons, transformer les défis auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui en opportunités pour l'avenir.

Philippe Lazzarini

Résident et Coordonnateur humanitaire
Représentant résident du Pnud

Au-delà des souffrances

Trop d'années ont passé depuis l'indépendance du Liban et de la Syrie, au cours desquelles les populations respectives se vouaient une méfiance réciproque malgré les liens de parenté, notamment dans les zones frontalières. Une méfiance entretenue en raison de considérations politiques et économiques, motivées par la nature des pouvoirs qui présidaient aux destinées des deux pays : régime libéral et économie de marché au Liban, parti unique et économie dirigée en Syrie.

Cette situation allait bien entendu empirer durant la période de la tutelle, au cours de laquelle Damas a exercé une influence sans partage sur son petit voisin.

Au-delà des souffrances et du malheur frappant aujourd'hui les Syriens et du malaise angoissant qui habite les Libanais, s'il fallait enregistrer un seul aspect pouvant cautériser quelque peu la blessure béante provoquée par la guerre en Syrie, c'est bien la rencontre indépendante de leur volonté de deux peuples qui

ont appris à se connaître et, dans de nombreux cas, à coopérer ensemble. Une attitude commune qui force l'admiration et en tout cas difficilement croyable il y a seulement quelques années.

Pour autant, les cas de friction restent importants et il convient de prendre quelque distance par rapport à certains incidents regrettables. Dans cette portion du monde agitée par les drames et les conflits, tout n'est pas forcément blanc ou noir. Et nul ne saurait reprocher au gouvernement libanais son approche sécuritaire de la question des réfugiés.

Un quart des habitants du Liban sont Syriens ou Palestiniens, et l'entraide bienvenue entre les peuples ne signifie pas nécessairement l'abandon des derniers lambeaux de souveraineté encore fonctionnels.

Gaby Nasr

Directeur des éditions spéciales du quotidien L'Orient-le Jour

Soutenez les migrants et les personnes poussées à l'exode

Le quotidien an-Nahar a publié un article du président du groupe de la Banque mondiale, Jim Yong Kim dans lequel il avait écrit : « Je suis un migrant. Je suis arrivé en 1964 aux États-Unis, venant d'un pays en voie de développement extrêmement pauvre à l'époque, à savoir la Corée. De nombreux experts, dont ceux de la Banque mondiale, n'en tenaient pas compte, considérant que l'espoir d'une croissance économique y était minime.

Mon expérience en tant que migrant n'a pas été facile, mais elle n'est rien comparée à l'épopée de millions de réfugiés qui se déplacent à pied, à bord de trains, de barques ou de voitures, tantôt vers des pays voisins tantôt vers l'Europe, pour fuir une barbarie sans fin.

La différence reste énorme entre les migrants, dont la guerre a détruit la vie, comme les Syriens, et ceux qui, comme moi, sont partis pour des raisons économiques ».

C'est en ces termes que Jim Yong Kim résume l'état psychologique et social des migrants. Les Libanais ont vécu cette expérience durant la guerre qui avait duré 15 ans. Certains avaient émigré, d'autres avaient été déplacés et plusieurs autres n'ont connu aucune des deux expériences parce qu'ils sont morts, soit sous les bombes, soit assassinés. Pire encore, certains avaient été égorgés comme des moutons.

Lorsque nous observons aujourd'hui la misère endurée par les Syriens, nous nous souvenons du passé : nous avons tous quitté une région pour une autre et vécu différentes formes de déplacement. Pour cette raison, nous serions peut-être capables plus que d'autres de comprendre leurs souffrances et nous devons être les premiers à défendre leur droit à vivre et à se rendre vers des endroits plus sûrs.

Les pays européens n'ont rien d'un hôtel gratuit pour ceux qui souhaitent s'y réfugier, il est vrai. La majorité des habitants du Moyen-Orient, d'Afrique et de certains pays d'Amérique latine souhaitent certes obtenir un titre de séjour – et plus tard la nationalité – dans un État européen ou aux États-Unis, pour sentir qu'ils sont vraiment des êtres humains ayant des droits et non pas des esclaves soumis aux caprices de despotes, de dictateurs et de ceux chez qui le pouvoir vient en héritage.

Il reste qu'il est du devoir des pays européens, qui ont en principe les capacités requises, de contribuer à la mise en place de solutions, soit en mettant fin à la guerre, soit en aménageant des lieux sûrs aux réfugiés dans leurs propres pays ou encore en accueillant et en soutenant les réfugiés qui représentent un besoin dans des sociétés presque vieilles et ayant besoin d'une main d'œuvre jeune.

Ghassan Hajjar
Rédacteur en chef
du quotidien an-Nahar

Il semble qu'aujourd'hui...

Le dossier des réfugiés syriens au Liban a été, au cours des deux derniers mois, poussé au deuxième plan.

Pour la première fois, les problèmes internes au Liban semblent avoir pris le dessus. Les crises internes ont comme soudain éclaté au grand jour dans les rues et les places publiques, occupant le devant de la scène.

À dire vrai, il semble que la question du déplacement syrien n'a jamais dominé la scène si ce n'est que sous l'angle des surenchères, de l'exploitation et de l'utilisation politique d'une présence forcée. Jusqu'aujourd'hui, nul dans la République ne connaît les véritables données démographiques du déplacement des réfugiés syriens, concernant leur nombre effectif et leur répartition géographique.

Les images des noyades des réfugiés ont dominé la scène, ainsi que celles de leur fuite vers l'inconnu, du bombardement des sites archéologiques et des accords entre les pays occidentaux sur le nombre de réfugiés qu'ils vont chacun accueillir. Des Syriens éduqués, des jeunes, capables de bâtir l'avenir, mais qui ont été rejetés par leur propre pays et les pays « frères ».

Seule Mariam continue de s'asseoir au bord de la route située entre les rues Hamra et Saroulla. Depuis trois ans, elle y reste avec ses trois enfants. La tristesse habite encore ses yeux. La peur du vide et de l'avenir la hantent toujours. Sauf que les déplacements de ses enfants dans la rue sont moins lourds, comme s'ils se sont habitués aux lieux et ne les craignent plus.

Comme si leur vie quotidienne a désormais un impact connu et familier. Mais ce qui est encore plus douloureux, c'est que leur présence quotidienne, là-bas, depuis trois ans, est devenue familière aux yeux de tous les passants.

Hanady Salman

Directrice de la rédaction
du quotidien «as-Safir»

La présence syrienne au Liban : ce que les chiffres ne disent pas

Mohammad Ali al-Atassi*

À la fin des années 90, le conflit entre représentants du régime syrien au Liban et forces politiques hostiles à la présence armée syrienne était à son paroxysme. Dans ce contexte, le chiffre d'« un million et demi d'ouvriers syriens au Liban » servait de slogan et d'argument dans la guerre de mobilisation de l'opinion publique contre la présence syrienne.

En ce temps-là, ce chiffre était devenu une constante politique pour de nombreuses parties, qui exprimaient leur crainte des répercussions sur l'identité du Liban et sur son équilibre confessionnel. Certains journaux avaient même consacré leurs gros titres au fait qu'« il se trouve, sur le territoire libanais, un Syrien pour chaque deux Libanais ». Il était difficile, à l'époque, de déclarer qu'il fallait faire la différence entre le régime syrien et le peuple syrien, qu'il était nécessaire de vérifier l'exactitude de ces chiffres astronomiques, tout en les maintenant à l'écart des tiraillements politiques, et en gardant le dossier des ouvriers syriens loin des surenchères.

L'assassinat de l'ancien Premier ministre Rafic Hariri, en 2005, suivi du retrait des troupes syriennes, puis de la guerre de 2006, entraîna un repositionnement politique sur la scène libanaise. La question du nombre d'ouvriers syriens sur le territoire libanais fut retirée momentanément du débat politique. Il a fallu attendre l'avènement de la révolution syrienne, et le très large flux de réfugiés syriens vers le Liban – fuyant l'oppression barbare exercée par le régime de Damas et la militarisation du conflit – pour que ce dossier soit rouvert, de manière encore plus pressante que par le passé. Les chiffres relatifs à la présence syrienne au Liban ont alors recommencé à nourrir les tiraillements politiques.

Actuellement, le gouvernement libanais et nombre d'organisations internationales actives au Liban (Haut commissariat de l'Onu pour les réfugiés – UNHCR, Escwa, Programme des Nations Unies pour le développement – Pnud) s'accordent à dire que, suivant les estimations des cas enregistrés, il y aurait un peu plus d'un million de réfugiés syriens au Liban. Certains chiffres parlent globalement d'un million et demi de Syriens résidant dans ce pays. Ces chiffres figurent dans les rapports des organisations internationales et de la Banque mondiale, dans les couloirs de l'Onu, dans les réunions entre les représentants du gouvernement libanais et les donateurs internationaux, et dans la gestion du dossier des réfugiés de manière générale. Ils servent d'épouvantail à ceux qui tiennent un discours catastrophiste, un épouvantail bien utile lorsqu'on veut trouver des fonds qui sont par ailleurs indispensables pour soutenir le Liban dans la gestion du dossier des réfugiés syriens sur son territoire. De Ban Ki-moon, secrétaire général des Nations Unies, à Antonio Guterres, Haut-commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, en passant par la majorité des hommes politiques internationaux et libanais, on est désormais d'accord sur l'estimation suivant laquelle un quart des habitants actuels du Liban seraient des citoyens syriens. Nous ne voulons pas mettre en doute ces chiffres, bien que leur fiabilité puisse être mise en doute du fait du caractère incertain des mécanismes de calculs et de statistiques relatifs à l'enregistrement des Syriens qui entrent au Liban et ceux qui sont enregistrés sur les

listes du Haut commissariat de l'Onu, tout en prenant en compte en compte ceux qui en sortent et qui fuient vers la Turquie et l'Europe, ou encore ceux qui rentrent en Syrie. Cela, alors même que le Liban est devenu un passage obligé, vers la Turquie et l'Europe pour les réfugiés syriens issus des régions contrôlées par le régime. Sans compter qu'un certain nombre de ces réfugiés sont soucieux de ne pas voir leurs noms rayés des listes du UNHCR.

Ce qui nous intéresse dans ces chiffres, indépendamment de leur degré d'exactitude, est l'usage politique et médiatique injuste qu'on en fait sur la scène libanaise, sous un angle invariablement négatif et catastrophiste. Tant et si bien que ces chiffres sont devenus indissociables, au regard des tiraillements politiques et des tensions partisans et médiatiques, des crises de l'économie, de l'électricité, de l'éducation, de l'insécurité, et qu'ils nourrissent désormais des craintes diverses et des sentiments de haine et de rejet à l'encontre des Syriens. Le caractère absolu conféré à ces chiffres, et le lien qu'on établit inévitablement avec les répercussions négatives sur la vie des Libanais, compromettent toute tentative de bousculer les idées préconçues autour de la présence syrienne au Liban. Il devient par conséquent quasi-impossible d'introduire, dans le débat général, des données et des chiffres qui révèlent l'apport bénéfique de cette présence.

Ainsi, l'un des principaux arguments avancés par les opposants à la présence des ouvriers syriens au Liban, dans les années d'avant la révolution, soulignait la faible consommation de ces ouvriers qui, de fait, envoyaient la quasi-totalité de leur revenu à leurs familles demeurées en Syrie. Or donc, les Syriens consomment massivement au Liban désormais, du fait de la réunification de nombreuses familles. Certains d'entre eux ont même placé toute leur épargne dans les banques libanaises.

Le sujet de la présence syrienne au Liban est beaucoup trop compliqué, riche et vaste pour être limité au seul dossier des réfugiés et de l'assistance qui leur est apportée. Une main d'œuvre syrienne efficace et essentielle pour des domaines tels l'agriculture, l'industrie, le bâtiment ou encore les services, a toujours été active au Liban

Pourtant, il est rare d'entendre dire que la présence syrienne a des effets bénéfiques sur l'économie libanaise. L'on voit par là que la présence syrienne au Liban est un sujet complexe qui ne saurait être réduit à la question des réfugiés et l'assistance dont ils ont besoin. La main d'œuvre syrienne a toujours été recherchée au Liban dans les secteurs agricole, industriel ou du bâtiment, aussi bien avant qu'après la révolution. Or cette main d'œuvre contribue à l'économie libanaise autant qu'elle en profite. Sur un autre plan, des fortunes syriennes et des dépôts bancaires, estimés à des milliards de dollars, sont placés dans des banques libanaises, et contribuent à l'économie – malheureusement, la Banque du Liban refuse de donner des chiffres précis concernant ces dépôts. Sans compter que des dizaines de milliers de particuliers, appartenant à la classe aisée syrienne, vivent, consomment et louent des domiciles au Liban. De nouvelles mesures prises par la Sûreté générale permettent à ces Syriens d'obtenir un permis de séjour d'un an, renouvelable, au cas où ils bloquent une somme équivalant à 40 000 dollars en livres libanaises. Certains de ces Syriens ont même été qualifiés par le ministère du Tourisme de « touristes forcés », étant donné qu'ils ont sauvé la saison de tourisme dans les hôtels et les restaurants durant les trois dernières années, marquées par l'absence de la clientèle du Golfe. Au niveau des échanges commerciaux, le Liban exporte désormais des produits pétroliers, des denrées alimentaires, des équipements et des produits de consommation ou de luxe, vers Damas et les régions toujours contrôlées par le régime syrien, après que celui-ci a perdu le contrôle de tous ces postes-frontières à l'exception des frontières avec le Liban.

Il est incontestable que des expressions comme « les Syriens constituent le quart des habitants du Liban » pèse dorénavant sur une bonne partie des relations humaines, sociales et personnelles qu'entretiennent des individus et des groupes appartenant aux deux parties. Toutefois, en contrepartie de la « phobie » des chiffres et de leur exploitation abusive dans les discours politiques et médiatiques, la société civile libanaise a fait preuve d'une capacité extraordinaire à gérer, à se solidariser et à s'adapter à la présence syrienne, qu'elle soit antérieure ou ultérieure à la révolution. De nombreux membres de communautés locales ou d'associations sont parvenus à partager avec les Syriens leurs soucis et leurs problèmes, et à profiter, en même temps, de leur potentiel, dans l'intérêt bien compris des deux sociétés. Cet état de fait aura très certainement un impact déterminant sur l'avenir des relations fraternelles entre les deux peuples, qui résistent et s'approfondissent, quelles que soient les vicissitudes de la politique.

* Ecrivain et réalisateur de films documentaires syrien. Il réside au Liban depuis l'an 2000 et a été publié dans nombre de journaux locaux

Des peuples comploteurs, qui ne méritent pas d'aspirer au changement

Rudayna Baalbaky*

Un état d'euphorie générale a gagné les Libanais, autant que les Syriens, durant les quelques heures sanglantes qui ont transformé, le 22 août 2015 à Beyrouth, un ensemble de revendications aux objectifs limités, en mouvement à la dimension politique, suite à l'usage de la force par les autorités contre les manifestants pacifiques.

L'impression générale, à ce moment, était que Beyrouth résisterait à la culture de l'oppression que les régimes autoritaires de la région tentent de généraliser. Des régimes qui ont voulu ôter aux manifestations tout caractère pacifique, notamment celles qui avaient éclaté au début de l'année 2011, et dont les effets ont, semble-t-il, dépassé le Moyen-Orient pour imposer un nouveau style politique, voire un nouveau style de stratégies militaires, auprès des forces politiques mondiales.

Les régimes dictatoriaux du monde arabe ont fait face aux protestations populaires en employant différents moyens violents, allant de l'oppression sécuritaire officielle, à l'utilisation de groupes « civils » comme les « baltagis » en Égypte ou les « chabihis » en Syrie, jusqu'à la destruction pure et simple du pays, comme en Libye et en Syrie.

En Syrie, le régime Assad ne s'est pas contenté de pousser la révolution à la militarisation, sans lui laisser le choix, il a également réussi à créer des groupes jihadistes qui font du terrorisme un véritable métier. Cet état de fait a mis les insurgés pacifiques face à un choix difficile : se soumettre au terrorisme islamiste et perdre espoir, et par conséquent mettre un terme aux manifestations, ou le combattre sous couvert de « lutte contre le terrorisme ».

Dans le cadre de cette dichotomie – d'une part l'exemple du terrorisme et de Daech, de l'autre le régime dictatorial en place – Beyrouth reste, malgré les crises politiques et constitutionnelles qui affectent le régime libanais, loin de ces stéréotypes : les Libanais continuent en effet de jouir du droit de manifester et de protester sans risquer l'oppression, et même sous la protection des forces de l'ordre, quelles que soient les parties politiques qui contrôlent le gouvernement. Ce droit leur est assuré en toutes circonstances, que leur mouvement soit mû par des revendications internes, ou qu'il s'inscrive dans le cadre de protestations conjointes avec les Syriens vivant au Liban, en signe de refus des massacres qui ont accompagné la révolution syrienne.

Il faut dire que tout le monde arabe, notamment une grande partie du peuple syrien plus précisément, avait auparavant vu dans le changement apporté, en apparence du moins, par l'intifada du 14 Mars, une signification dont les Libanais eux-mêmes n'avaient pas alors saisi la portée.

Après l'avènement de la révolution syrienne en mars 2011, à laquelle on a opposé dès ses débuts une violence excessive et systématique, il était normal que les grandes manifestations à Beyrouth, à partir du 22 et du 29 mars 2015, suscitent chez les opposants syriens, au Liban ou en exil, une réaction de nostalgie.

Les manifestations de Beyrouth ont réveillé dans l'esprit des jeunes syriens et syriennes la flamme des manifestations pacifiques de leur révolution. Ces jeunes font désormais partie du tissu social libanais et de l'effervescence politique, due en grande partie à la répression de leur propre intifada populaire.

Ce sentiment s'est accompagné du choc provoqué par un comportement politique et sécuritaire inédit au Liban, notamment la répression exercée par les forces de l'ordre à l'encontre des manifestants, suivie d'arrestations. Les parties politiques libanaises ont, quant à elles, affiché une tendance à considérer que le mouvement civil relève d'un « complot ». Les institutions sécuritaires ont été jusqu'à publier des communiqués officiels mettant en garde contre l'infiltration d'éléments de Daech parmi les manifestants, et accusant les organisateurs du mouvement de complot et de vandalisme, et de bénéficier du soutien d'un « petit pays arabe ».

En gros, le mouvement civil à Beyrouth a suscité chez les Syriens deux types de réactions : il y a ceux qui ont ressenti de la nostalgie et de la tristesse, à tel point qu'ils envient les Libanais pour leur « grande marge de liberté » dans la planification et l'organisation de manifestations. Ils



se souviennent de la répression systématique pratiquée contre leurs propres manifestations pacifiques : celles-ci s'étaient transformées, dans les vieux quartiers de Damas, de Ghouta et d'ailleurs, en une véritable liesse populaire, mais la répression avait atteint le niveau des tueries, en commençant par Deraa et Homs.

Les manifestations de Beyrouth ont donc ouvert des plaies anciennes. Certains Syriens se sont déclarés surpris du fait que les Libanais considèrent les bombes lacrymogènes, les matraques, les balles en caoutchouc, les balles réelles tirées en l'air, et les trombes d'eau, comme un usage de la force par les autorités. Ils auraient souhaité qu'on leur donne la chance d'organiser de telles manifestations, ne serait-ce que pour une heure. À ce propos, un militant raconte : « Nous nous préparions durant une semaine pour pouvoir organiser une manifestation qui durait moins d'une minute, et prenait fin avec l'arrivée des forces de sécurité. Si le régime syrien avait exercé le même type de répression qu'à Beyrouth, nous serions venus à bout de quatre régimes plutôt que d'un seul. »

La réaction d'autres Syriens a été de s'alarmer des accusations lancées contre le mouvement civil libanais, notamment celles de « servir un complot étranger » et « d'être financé par un petit pays arabe ». Ils regrettent que même Beyrouth soit incapable de produire un exemple de société civile pacifique pouvant servir de tremplin vers une modification des stéréotypes que les régimes ont réussi à véhiculer en Occident. Des stéréotypes selon lesquels toute contestation est un « complot » et mène inévitablement à la domination de la région par Daech.

Les Syriens ont en effet besoin, en cette période difficile de transition que traverse leur révolution, d'une preuve supplémentaire aux yeux du monde que la révolution est possible, que l'aspiration à la liberté mène à la démocratie,

non aux prisons et aux tombes. Plus encore, ils espèrent que le mouvement de Beyrouth servira de prise de conscience pour leurs compatriotes restés en Syrie et pour les peuples arabes, dont les régimes autoritaires ont réussi à convaincre la majorité de l'inutilité de réclamer le changement, parce que les peuples, selon eux, ne méritent pas la liberté.

Malgré tous les échecs, et à un moment où le terme même de révolution est devenu synonyme de dévastation, les manifestations de Beyrouth sont venues démentir cette étiquette de théorie du complot que le régime de Damas et ses alliés régionaux et internationaux collent à tout mouvement de protestation pacifique. Comment ces opposants syriens auraient-ils pu rester indifférents et ne pas prodiguer leurs conseils en catimini aux Libanais, afin qu'ils évitent les écueils dans lesquels est tombée la révolution syrienne ?

Ce bref intermède de contestations populaires au Liban nous rappelle que les ennemis principaux des mouvements de revendication, dans cette misérable région du monde, ce sont les décideurs eux-mêmes, ainsi que les donneurs de leçons sur les théories du complot, toujours prêts à diaboliser tout mouvement populaire. Ceux-ci fouillent profondément dans l'histoire des membres actifs des mouvements pour leur trouver un motif de déshonneur imaginaire. Il y a aussi les déçus que les désillusions ont rendu incrédules face à des moments réellement spontanés, indépendants de tout complot ou de toute organisation. Voici la grande victoire qui aura pavé la voie à toutes les victoires remportées par les régimes contre notre souffrance : celle de nous avoir convaincus, individuellement et en groupe, que nous sommes des peuples qui ne méritons pas d'aspirer au changement.

* Chercheuse libanaise en politiques étrangères

Younès... ou la génération « Nous ne reviendrons plus »

Hassan al-Kalesh*

L'histoire de Younès n'a pas commencé le jour où il a pris le bateau de Libye vers la Sardaigne, en Italie. Avant cette date en fait, il a été d'un seul coup victime de trois révolutions ! L'année au cours de laquelle il a décroché son baccalauréat en Libye, où il vivait avec ses parents, la révolution a éclaté. Il a vécu les malheurs et les risques de ce soulèvement, se déplaçant avec sa mère d'un abri à l'autre pour fuir les combats, au moment où son père se trouvait encerclé dans une autre ville, dans l'impossibilité d'entrer en contact avec eux. Le calme qui a régné après la chute de Mouammar Kadhafi leur a permis, à lui et à sa famille, de rentrer chez eux et de poursuivre leur vie quotidienne. Mais c'était une illusion, puisque le pays a connu un état de chaos sécuritaire, accompagné de frayer, de désordre et d'opérations de liquidation dans un climat de paranoïa. La vie universitaire qu'il avait commencée est ainsi devenue impossible, d'autant qu'il avait perdu un grand nombre de ses amis durant la révolution et que sa vie était en danger. C'est ce qui a poussé Younès à se rendre seul dans le pays natal de sa mère : l'Ukraine. Un pays qui vivait à son tour sa propre révolution et passait par une situation économique difficile. Il a essayé d'y poursuivre sa vie universitaire. Mais l'échec était de nouveau au rendez-vous, puisque l'université a refusé sa candidature, posant des conditions très sévères. Déçu il est ainsi rentré en Libye. À une époque où il lui était impossible de retourner en Syrie pour poursuivre ses études, comme il avait toujours rêvé de le faire, il ne lui restait plus qu'à prendre un bateau et à se diriger vers l'Europe. Ce fut un choix douloureux non seulement pour lui, mais également pour ses parents, puisqu'il était leur fils unique.

Younès est arrivé à Nice, en France, le 23 janvier 2014, via l'Italie. Ce jour-là, à la gare, il avait l'air triste et effondré, comme s'il était un pion entre les mains de forces sauvages. Mais il a résisté à l'envie de pleurer. Il a attendu Nasser, un Tunisien quadragénaire et ancien étudiant de son père. La joie de le rencontrer fut toutefois de courte durée, puisque la seule aide qu'il lui avait offerte a été des renseignements

sur l'endroit où il devait présenter une demande d'asile. Pire encore, Younès a vécu à la merci et sous l'autorité de Nasser. Il a passé en sa compagnie des jours caractérisés par l'humiliation, l'oppression et les déplacements. Au cours de cette période, Younès a dépensé le peu d'argent qu'il possédait sur Nasser et son épouse, sous prétexte de partager leur médiocre logis, alors que celui-ci le traînait d'un endroit à un autre, pour le nourrir de l'aide alimentaire fournie par les associations caritatives aux pauvres, avant de le placer dans un abri. Il y passa deux mois et demi, seul, entouré de déplacés et de dealers de drogue. Il s'est enfin autorisé à pleurer, mais en silence, parce qu'il craignait de paraître faible dans un milieu où les faibles n'ont aucune place. Il était le plus jeune de tous les présents.

C'étaient les pires jours de Younès, le fils gâté, issu de la classe moyenne, mais que les circonstances ont considérablement appauvri, à tel point qu'un jour, il a ramassé une pièce de monnaie tombée d'un homme, passé devant lui. Au lieu de l'appeler et de la lui rendre, il l'a gardée pour s'acheter du pain et du fromage. En cette période, le cordon avec ses parents a été à jamais coupé. Il a beaucoup mûri, au point de paraître plus âgé qu'il ne l'était vraiment. Il ne s'en est pas plaint. Au contraire, il a caché à ses parents les détails de sa souffrance, comme ce jour où un jeune Tchétchène, l'ayant trouvé suspect, lui a administré une gifle le chassant de la mosquée où il se trouvait, alors que ses compagnons sont restés plantés là, à observer la scène. Cela a suffi pour mettre un terme à sa relation passagère avec cet endroit où il ne s'était d'ailleurs rendu que pour rechercher une quelconque tranquillité, d'autant qu'à la base, il n'est pas pratiquant, mais laïc à l'esprit ouvert tout comme sa famille.

Quelques jours plus tard, Younès a déménagé chez un ami, après avoir reçu un peu d'argent de son père. À cette époque, il n'avait pas encore droit à une assistance financière du gouvernement, parce qu'il était mineur. Il ne pouvait pas non plus bénéficier des cours gratuits d'apprentissage de la langue, avant que les formalités d'asile ne soient terminées.

Celles-ci nécessitent près de neuf mois. Mais il avait décidé d'apprendre la langue pour pouvoir compter sur lui-même. Il a réussi à le faire, en quatre mois, en suivant des cours dans un des instituts. Cela lui a donné confiance en lui-même. Il était capable de faire face à la vie. Il s'est alors rendu dans une agence qui s'occupe des jeunes. Il y a rencontré Lolita, une assistance sociale, qui lui a indiqué un appartement appartenant à une des associations qui s'occupent des jeunes. Après que Younès ait reçu le droit d'asile, son dossier a été confié à Lolita et à Nicolas, un autre assistant.

Younès s'est ainsi trouvé face à un moment décisif de sa vie. C'est que la mission de Lolita et de Nicolas consistait à l'aider à décider de la vie qu'il voulait mener en France. Le jeune homme était tiraillé entre les orientations divergentes des deux assistants sociaux. Au moment où Nicolas s'employait à lui assurer un emploi modeste, Lolita croyait en lui et en son désir de poursuivre son rêve, à savoir celui de suivre des études de cinéma. Au bout du compte, tous les deux ont gagné. Le 7 septembre dernier, Younès s'est rendu à l'université, un premier pas vers la réalisation de son rêve. La rencontre avec Younès m'a profondément marqué. En plus de la consolation que sa compagnie m'a apporté à une période où j'étais révolté face à l'exil que je subissais, il m'a fait aimer encore plus la France, ce qui a accru ma reconnaissance pour ce que ce pays a offert à Younès et avant lui à mon jeune fils Ward. Younès m'a rendu fier et a renforcé ma foi dans les capacités de l'homme syrien et de son amour de la vie, contrairement à ce que certains pensent.

À chaque fois que je le rencontrais, je voyais en lui Ward. Je souhaitais, lorsqu'il aura grandi, que mon enfant soit aussi courageux, intelligent et ambitieux que Younès. Ils sont le symbole de l'espoir dans notre exil, qu'ils rentrent ou non dans un pays qu'ils n'ont pas connu. Cela m'est égal. L'important c'est qu'ils ont échappé au drame et ont trouvé un autre pays qui les mérite et qu'ils méritent.

* Écrivain et journaliste syrien

Ces petits Syriens morts sans connaître la Syrie

Majdoline Shmouri*

La mère est plus forte que la mort. Seule la mère peut ajourner la mort. Elle seule est en mesure de l'éloigner de ses enfants. Nul ne comprend la relation entre la mère et la mort. La mère semble avoir conclu une entente avec la mort. A chaque fois que celle-ci se pointe pour lui ravir l'un de ses enfants, elle a recours à la ruse à son égard de manière à ajourner son méfait. Lorsque la ruse ne fait plus son effet, elle demande à la mort de la prendre à la place de son enfant, de la prendre avant lui. Cela n'a rien à voir avec le cours normal de la vie. Personne n'a dit que la mère, parce qu'elle est plus âgée, devrait mourir avant ses enfants. Il s'agit plutôt de l'entente que toutes les mères ont conclu avec la mort depuis l'éternité. Cette entente se résume en ces termes : « Prends moi avant eux ». Toute exception est un acte de trahison de la part de la mort vis-à-vis de cette entente ancestrale.

Cette fois-ci, le mort a trahi Hajer.

Hajer est assise dans sa nouvelle tente, après l'incendie qui a ravagé l'ancienne, Juin dernier, dans le camp de réfugiés syriens el-Jirahya, dans la localité d'el-Marj, dans la Békaa. L'incendie a détruit 85 tentes à l'intérieur du camp ainsi qu'une clinique médicale équipée. Les réfugiés ont perdu leurs tentes, leurs affaires personnelles ainsi que tous leurs papiers officiels. Hajer, elle, a perdu sa tente, ses affaires personnelles, ses papiers et... Hammoudi.

Hajer a déjeuné ce jour-là, tôt, avec son époux et son enfant Mohammed (2 ans et trois mois). Hammoudi poussait son père à la cajoler, à le prendre en photo avec son téléphone portable et à déguster une bouchée de ce qu'il avait en main. Il a appelé Hajer «maman» à plusieurs reprises. Il n'hésitait pas à l'appeler par ce mot qu'elle aime et qu'il avait finalement appris. Elle n'a pas eu besoin de le supplier de dire «maman ou de le gâter, comme d'habitude, avec un morceau de chocolat. Il l'a appelé de sa propre initiative, comme pour lui compenser les nombreux jours qui suivraient sans qu'il ne l'appelle à nouveau «maman».

Après le déjeuner, son mari s'est rendu au marché du village. Hammoudi a joué dans sa petite voiture rouge puis

s'est dirigé vers le toit d'une petite bâtisse avec sa mère. Hammoudi tire sa mère par sa robe tous les jours. Elle comprend alors qu'il veut se rendre sur le toit d'où il lance des cailloux sur les nids de pigeons, avant de lui dire «viens, viens» et regagner ensuite sagement sa tente.

Hajer essaye d'habitude de dormir durant la matinée, profitant de l'absence de ses deux autres enfants partis à l'école. Généralement le petit Hammoudi ne dort pas, ni ne la laisse dormir. Ce jour-là, pour la première fois, il l'a écoutée. Il a dormi, et elle a dormi sur le matelas d'à côté. Ce sommeil était, en fait, comme une préparation à la disparition. Il s'agissait du «sommeil de la mort», comme le dit aujourd'hui Hajer. Hammoudi a dormi et il ne s'est plus jamais réveillé. Au bout d'une demi-heure la jeune femme s'est rendue chez les voisins. Puis ce fut le drame : à peine quelques minutes plus tard, elle ressortait avec sa voisine pour constater que sa tente était en flammes et que le feu s'étendait aux autres campements situés à proximité.

La panique s'est emparée des gens et tout le monde a essayé de circonscrire l'incendie, mais en vain, d'autant que les pompiers de la défense civile ne devaient arriver sur les lieux que deux heures plus tard. Quant à la femme, elle est restée debout sans bouger devant la tente, regardant les flammes et criant : «C'est moi qui l'ai tué».

Aujourd'hui encore, Hajer fond en larmes et me dit : «C'est moi qui l'ai tué. Je ne sais pas comment Dieu m'a frappé à la tête et comment j'ai laissé mon fils». Depuis ce jour-là, Hajer prends des calmants et essaye de convaincre son mari et ses voisins qu'elle n'a pas tué son fils. En vain. Tout le monde la blâme, et elle, retourne le blâme à Dieu et se réprimande elle-même. Hajer ne peut s'empêcher de pleurer et de pester contre Dieu qui lui a envoyé ses flammes sans prendre aucun enfant des voisins. Dieu a pris Hammoudi. Elle Lui demande comment Il pourrait lui compenser tout ce qu'elle a enduré depuis l'enfantement jusqu'à l'éducation. Rien ni personne ne pourrait compenser cette perte. Quant à Ibrahim et Fatmé, leur petite frère leur manque énormément. Fatmé le voit

toujours dans ses rêves. Dans son dernier songe, Hammoudi s'était coupé les cheveux, faisait le tour de toutes les tentes du camp, et avait appris à prononcer son nom.

Hajer n'a pas vu le corps calciné de son enfant. Son mari et ses parents l'ont inhumé dans un village proche. Après le drame, elle a passé deux semaines chez ses parents dans la localité de Bar Elias, dans la Békaa. A son retour, elle a fait le tour de tous les voisins dont chacun lui a inventé une histoire différente sur la mort de Hammoudi. Elle a écouté toutes ces histoires, puis demandé aux voisins de les répéter. Dans son esprit, une seule question la travaille : «Hammoudi a-t-il souffert avant de mourir?». Elle ne demande maintenant qu'une seule chose à Dieu : qu'il ait pris Hammoudi sans souffrance. Peut-être pourrait-elle alors se sentir moins coupable.

Hajer vit des moments difficiles et ne trouve pas le sommeil. Hammoudi n'empêche plus sa mère de dormir. Mais elle ne dort pas. Elle visite sa tombe chaque semaine, convaincue que le mort repose mieux en paix lorsqu'on le visite. Elle a perdu toutes les affaires du petit dans l'incendie. Il ne lui reste que ses photos prises avec le téléphone portable de son père. Elle entend sa voix dire «maman».

Hajer n'oubliera pas son enfant et ne s'habituerà jamais à son absence. Et la tristesse? Elle ne disparaîtra jamais non plus, car la peine ne cesse que lorsque l'amour disparaît. Pour nous qui lisons ces informations tous les jours, Hammoudi restera un enfant anonyme de plus, tué et qui est venu s'ajouter à la liste des enfants morts de froid, de maladie ou dans un incendie à l'intérieur d'un camp de réfugiés. Autant de drames qui se sont succédés depuis le début de la révolution syrienne. Plus tard, lorsque les Syriens auront conquis leur liberté, lorsqu'ils retourneront dans leur pays, ils laisseront derrière eux certains de leurs enfants nés au Liban et inhumés au Liban.

* Écrivain et journaliste libanaise

La situation juridique des réfugiés syriens face aux instances judiciaires et sécuritaires

Diala Chéhadé *

Les juristes qui suivent de près la situation des réfugiés syriens au Liban ont du mal à qualifier ce pays de "refuge" pour ceux qui fuient la mort et la torture. Nombreux sont les refuges qui sauvent de la mort sans pour autant préserver la personne des épreuves.

Le citoyen syrien se replie sur le refuge libanais à la recherche d'un cadre de paix, mais il se retrouve victime d'une série d'atteintes à sa personne dues aux épreuves endurées du fait des mesures officielles appliquées à l'égard des réfugiés syriens. Le citoyen syrien finit ainsi par avoir le sentiment qu'il est "sanctionné" pour avoir trouvé refuge au Liban, comme si l'exode était un séjour d'agrément.

Pour clarifier ce que l'on entend par la "sanction libanaise", il suffit d'exposer un aperçu des expériences vécues par les réfugiés syriens avec la direction générale de la Sûreté générale, le corps judiciaire (la police et les magistrats), sans compter les bandes d'escrocs qui les happent comme s'ils étaient une planche à la dérive dans un océan. A cela vient s'ajouter leur exploitation par le patronat libanais alors que le ministère du Travail s'abstient de leur assurer la moindre protection.

La Magistrature : préserver la sécurité en contrepartie de l'application de la justice

Certains jugements émis par la Justice libanaise sont louables, en ce sens qu'ils appliquent la loi aux Syriens en leur qualité de réfugiés, en prenant en considération les impératifs humanitaires ainsi que la Déclaration universelle des droits de l'homme et d'autres engagements internationaux pris par le Liban, le but de ces jugements étant d'acquitter les personnes appréhendées sous le chef d'inculpation d'"entrée clandestine" dans le pays, de "faux" et "usage de faux". Mais parallèlement à ces jugements louables, il existe des cas où la loi est appliquée de manière réductrice, occultant la dimension humaine en rapport avec l'acte qui fait l'objet du jugement, afin de rendre des jugements condamnant les réfugiés arrêtés sur base des accusations précitées en leur imposant des peines de prison allant d'un mois à six mois et des amendes s'élevant, dans la plupart des cas, entre 200 et 400 dollars américains. Force est de relever que la plupart des personnes arrêtées et poursuivies pour de telles accusations sont des réfugiés qui ont été contraints d'avoir recours à des intermédiaires (roublards) afin d'obtenir, en contrepartie de fortes sommes, des papiers d'identité de Syrie, ou pour renouveler ces papiers ou aussi accélérer les formalités d'entrée au Liban par le biais des postes-frontières encombrés. En outre, les prisons libanaises, et plus particulièrement la prison de Roumieh, regorgent aujourd'hui de centaines de réfugiés syriens qui ont été arrêtés sans qu'aucune preuve

n'ait été apportée de leur implication dans un quelconque crime dans les régions qui ont été le théâtre de problèmes sécuritaires au Liban. La plupart d'entre eux ont été déferés devant le tribunal militaire après avoir été soumis à de durs interrogatoires de la part des Renseignements de l'armée (certains d'entre eux ont fait état de mauvais traitements auxquels ils ont été soumis, indiquant qu'ils ont été contraints de signer, les yeux bandés, des dépositions dont ils ignorent la teneur). Ils sont aujourd'hui accusés de terrorisme sans preuves suffisantes, dans la plupart des cas. Nombre d'entre eux attendent depuis plus d'un an qu'un acte d'accusation soit publié à leur encontre par le tribunal militaire afin que leur procès puisse être entamé. Un grand nombre d'entre eux sont des opposants syriens (laïcs) qui ont trouvé refuge au Liban sous la contrainte, après la chute de régions syriennes frontalières aux mains de l'armée syrienne régulière ou de groupes syriens armés extrémistes, en 2014.

Ces réfugiés se sont établis avec leurs familles dans la région de Ersal et de la Békaa Ouest, en espérant se rendre d'une façon ou d'une autre dans les pays d'accueil occidentaux. Parmi ces réfugiés, des enfants âgés de moins de 14 ans (accusés de terrorisme) ont également été arrêtés. Il ressort des dépositions recueillies que tout Syrien qui est appréhendé est susceptible d'être accusé de terrorisme à l'ombre des incidents sécuritaires qui se produisent. Il est connu sur ce plan que de tels chefs d'accusation privent l'accusé, dans la plupart des cas, de la possibilité d'être remis en liberté avant que le verdict soit rendu, sachant que les procès sont très

lents et peuvent durer souvent plusieurs années.

De surcroît, et en raison de la rapidité avec laquelle les services de sécurité appréhendent les Syriens dès le moindre soupçon, le réfugié syrien craint désormais de s'adresser à la justice pour réclamer son droit, de peur d'être mis en prison pour une quelconque raison, valable ou fallacieuse, surtout s'il n'est pas en mesure d'assurer les conditions d'un séjour légal au Liban. Du fait de cette situation, les réfugiés sont devenus une proie facile pour les réseaux d'escrocs qui exploitent la hantise sécuritaire qui s'est emparée de ces réfugiés. Ces escrocs menacent ainsi ces derniers de lancer des accusations contre eux s'ils s'adressent à la justice au cas où ils seraient victimes d'une injustice. De nombreuses bandes d'escrocs sont ainsi apparues, soutirant aux réfugiés syriens le peu d'économies qu'ils avaient en leur promettant de leur assurer un moyen d'émigrer, ou un passeport, ou un visa, ou même un moyen d'accomplir les formalités problématiques de la Sûreté générale. Certaines de ces bandes d'escrocs ont souvent recours à des réfugiés syriens pour exécuter leur opération d'escroquerie et ils en font des boucs émissaires si l'une des victimes a l'audace d'essayer de récupérer son droit par le biais de la justice libanaise.

La Sûreté générale : des charges urgentes qui dépassent les ressources actuelles

Conformément au décret législatif numéro 139 daté du 12/6/1959, la Sûreté générale (S.G.) au Liban est devenue une direction générale relevant directement du ministre de l'Intérieur. Elle est dirigée par un directeur général. Ses prérogatives englobent, entre autres : "le contrôle des étrangers pour tout ce qui a trait à leur entrée au Liban, leur séjour dans le pays, leur sortie du pays, le contrôle de leurs déplacements, et leur protection", "la préparation des notes officielles et des poursuites se rapportant aux avis de recherche, à l'interdiction de voyager, et à l'interdiction d'entrée sur le territoire". A cela s'ajoute une mission sécuritaire qui consiste à "rassembler des informations pour le compte du gouvernement, notamment des informations à caractère politique, économique et social". Ces prérogatives confèrent de ce fait à la direction générale de la S.G. un pouvoir quasi absolu au niveau du contrôle de la situation juridique et sécuritaire des Syriens au Liban. Ainsi, aucun Syrien ne peut pénétrer en territoire libanais sans être passé au préalable par la direction ou l'une des branches de la Sûreté générale, et sans qu'un dossier n'ait été préparé sur sa situation personnelle.

En outre, aucun Syrien ne saurait passer en jugement sans être d'abord interrogé par la branche des renseignements relevant de la Sûreté générale, suivant une procédure variablement souple ou dure, en fonction de la gravité des soupçons sécuritaires qui pèsent sur la personne mise aux arrêts. De même, aucun condamné ayant purgé sa peine ne saurait être remis en liberté sans être transféré au préalable à la cellule de la direction générale de la Sûreté générale à Beyrouth afin d'être soumis à un ultime interrogatoire. En outre, aucun Syrien qui n'a pas réussi à remplir les conditions requises pour un séjour légal au Liban n'est autorisé à quitter le pays sans avoir obtenu au préalable un permis de sortie de la Sûreté générale, ce qui nécessite des formalités rendues pénibles par une mauvaise gestion administrative, ces formalités s'étalant le plus souvent sur plusieurs mois.

Depuis le début de l'année 2015, la Sûreté générale a imposé aux Syriens de nouvelles conditions à leur entrée et leur séjour au Liban ou même à leur sortie du pays. Nombre de ces réfugiés ont acquis la conviction que la principale





cause de ces conditions n'est pas la sauvegarde de la sécurité mais plutôt la volonté de leur rendre la vie difficile et de les pousser à quitter le refuge libanais à la première occasion. Parallèlement à la taxe relativement élevée (200 dollars américains) imposée annuellement par la direction de la SG à tout citoyen syrien adulte, même au sein d'une même famille, et parallèlement aussi aux pénalités pour entrée illégale (entre 400 et 633 dollars américains), la Sûreté générale impose à tout réfugié syrien de trouver une famille ou un patron libanais qui se porte garant de lui. La SG impose également au réfugié syrien de trouver un propriétaire de bien-fonds qui s'engage à le loger afin de régulariser, conformément à la loi, son séjour au Liban. A défaut, le réfugié syrien est mis aux arrêts et un mandat lui interdisant l'entrée au Liban est émis à son encontre (alors qu'il est encore au Liban !).

Le réfugié syrien bénéficie parfois d'une certaine souplesse dans l'application de ces conditions en fonction de son âge (s'il a plus de 60 ans) ou de son lieu de résidence (Ersal). Par ailleurs, contrairement aux dispositions prévues par la loi, la plupart des branches de la Sûreté générale refusent depuis la moitié de l'année en cours les formulaires d'inscription au Haut commissariat des Nations Unies pour les affaires des réfugiés, comme substitut au garant, sachant que le Haut commissariat s'abstient depuis plusieurs mois d'inscrire de nouveaux réfugiés.

Les cellules de la direction et des branches de la Sûreté générale grouillent de Syriens arrêtés qui sont détenus par milliers, chaque mois, dans ces cellules où ils sont incarcérés dans des conditions humaines et sanitaires déplorables, dans l'attente que soit prise la décision de les traduire en justice ou de les libérer. Les avocats ne sont pas autorisés à les rencontrer ou à prendre leur défense durant toute la phase des interrogatoires (banche des Renseignements). En raison de cette surcharge carcérale, la Sûreté générale se trouve contrainte de retarder pendant plusieurs semaines le

transfert des personnes arrêtées et des prisonniers à partir des cellules, même lorsque l'arrestation est confirmée ou que la peine de prison a été purgée.

A cela s'ajoutent les épreuves endurées du fait des longues queues qu'il faut faire pendant des heures devant la direction et les branches de la Sûreté générale afin de suivre une formalité qui n'est achevée qu'au terme de plusieurs visites et, le plus souvent, après des tergiversations bureaucratiques. Il ne fait pas de doute que le nombre relativement considérable de réfugiés syriens au Liban (plus d'un million, représentant plus de 25 % du nombre de Libanais résidents, selon les dernières statistiques du Haut commissariat des Nations Unies pour les réfugiés) s'est répercuté sur le comportement de la Sûreté générale en tant qu'institution qui a des moyens et des ressources humaines et financières limitées et qui est, dans le même temps, chargée de suivre de près les mouvements des réfugiés sur le territoire libanais. La forte pression que subit cette institution se traduit par son incapacité à appliquer convenablement les nombreuses circulaires qu'elle rend publiques et qu'elle modifie chaque deux mois, ou presque, si bien que des formalités simples - telles que des demandes portant sur la "restitution d'une formalité", la "révision d'une décision d'expulsion", la "régularisation du séjour" ou la "restitution de documents d'identité" - nécessitent des mois d'attente. De surcroît, il arrive souvent que se perdent dans les tiroirs de la Sûreté générale les numéros des procès verbaux en base desquels sont transférés aux tribunaux concernés les papiers d'identité des Syriens qui sont remis en liberté.

En réalité, la direction de la Sûreté générale a déployé des efforts afin de se conformer à ses engagements en ce qui concerne les formalités de séjour, de départ et d'autres formalités relatives plus spécifiquement aux réfugiés syriens. La direction de la S.G. a réussi au cours des derniers mois à réduire la pression sur ses centres principaux et régionaux en permettant à la majorité des réfugiés dont le séjour avait expiré d'effectuer les formalités de départ directement aux

postes frontières terrestres, maritimes ou aérien. De même, elle a accordé à ceux qui rentrent clandestinement dans le pays la possibilité de régulariser leur situation, pour rester ou quitter, dans des délais relativement acceptables.

Il faudrait admettre une autre réalité encore plus importante, en l'occurrence que la direction de la S.G. ne sera pas en mesure, à l'ombre de la crise syrienne actuelle, d'assurer un bon service pour accomplir toutes les missions qui lui sont confiées sans accroître et développer ses ressources humaines et administratives. Il s'agit là d'une demande pressante que les responsables concernés ne devraient pas négliger. Une telle évolution serait susceptible d'atténuer les épreuves des réfugiés syriens au Liban et de diminuer les charges supportées par les fonctionnaires de la S.G. qui sont parfois contraints de travailler durant les congés hebdomadaires et officiels du fait de la pression continue due aux formalités des réfugiés.

A cela vient s'ajouter l'exploitation des réfugiés syriens par le patronat, sachant que le ministère du Travail s'abstient d'accorder des permis de travail aux réfugiés, ce qui les prive de la protection assurée par la loi libanaise sur le Travail. De ce fait, un grand nombre de ces réfugiés sont contraints de travailler dans des conditions inhumaines, de l'aube jusqu'au crépuscule, avec comme seule rémunération les pourboires uniquement (!) afin d'assurer leurs moyens de subsistance.

Il y a beaucoup à dire sur la situation juridique déplorable des réfugiés syriens au Liban. Il est nécessaire de mettre l'accent dans ce cadre sur le fait que le présent article expose exclusivement cette situation juridique telle qu'elle est apparue de l'expérience vécue avec les instances sécuritaires et judiciaires. L'article n'a donc pas pour but d'aborder la situation des réfugiés pour ce qui a trait, à titre d'exemple, à l'aide humanitaire accordée, ou aussi, entre autres, les programmes d'aides médicale, pédagogique et scolaire. Il est également difficile d'étendre notre exposé aux épreuves que les réfugiés endurent au sujet d'autres questions vitales, comme les formalités portant sur le statut personnel (naissance, divorce et autres) auprès des instances libanaises et syriennes, ou l'obtention d'un passeport syrien (même après la publication du décret législatif syrien No. 17 daté d'avril dernier).

Il y a beaucoup à dire, et ce qui précède n'est qu'une petite partie de la réalité. En l'absence de la volonté politique requise, le Liban continuera de se comporter vis-à-vis de l'exode des Syriens sur son territoire comme s'il s'agissait d'un choix qu'il fait et non d'un droit naturel reconnu par toutes les chartes des droits de l'homme.

* Avocat et expert en droit pénal international
Ancien avocat et porte-parole pour les médias arabes auprès de la
Cour pénale internationale entre 2009 et 2013

les prisons libanaises, et plus particulièrement la prison de Roumieh, regorgent aujourd'hui de centaines de réfugiés syriens qui ont été arrêtés sans qu'aucune preuve n'ait été apportée de leur implication dans un quelconque crime dans les régions qui ont été le théâtre de problèmes sécuritaires au Liban. La plupart d'entre eux ont été déférés devant le tribunal militaire après avoir été soumis à de durs interrogatoires de la part des Renseignements de l'armée (certains d'entre eux ont fait état de mauvais traitements auxquels ils ont été soumis, indiquant qu'ils ont été contraints de signer, les yeux bandés, des dépositions dont ils ignorent la teneur). Ils sont aujourd'hui accusés de terrorisme sans preuves suffisantes, dans la plupart des cas.

L'économie libanaise s'adapte aux réfugiés mais refuse d'accepter son problème structurel

Rasha Abou Zaki*

Depuis le début de la crise syrienne, il y a quatre ans, les hommes politiques libanais font assumer aux réfugiés syriens les conséquences de la crise économique au Liban.

Il y a ceux qui ont affirmé – et affirment toujours – que la crise continue de l'électricité est due à la présence des réfugiés syriens dans le pays, et cela malgré les dépenses du secteur, qui s'élèvent à deux milliards de dollars annuels, sans aucune amélioration de l'alimentation en courant électrique et malgré le fait aussi que la crise est la même depuis de longues années ayant précédé l'arrivée des réfugiés syriens au Liban.

Ces accusations s'appliquent également à d'autres secteurs, notamment ceux de l'eau, du réseau de téléphonie mobile et de l'Internet. Certains vont même jusqu'à considérer que le taux de criminalité au Liban a augmenté avec l'arrivée des réfugiés en se basant sur les bulletins de sécurité qui mettent l'accent sur l'augmentation du nombre des ressortissants syriens arrêtés, sachant cependant qu'ils ont été interpellés parce qu'ils n'ont pas réussi à obtenir les permis de séjour qui leur ont été dernièrement imposés.

Mais entre la politique et l'économie, il existe une série d'indices: une étude publiée par le Programme des Nations Unies pour le développement (Pnud) et ayant pour thème « L'impact des aides humanitaires sur l'économie libanaise » souligne qu'environ 800 millions de dollars ont été dépensés en aides aux réfugiés en 2014, ce qui a contribué à une croissance évaluée à 1,3 % du PIB.

L'étude met l'accent sur le fait que le nombre des réfugiés a augmenté graduellement avec la hausse du volume des aides et que quatre agences onusiennes, à savoir le Haut-Commissariat aux réfugiés des Nations Unies (UNHCR), l'Unicef, le Programme alimentaire mondial (Pam) et le Pnud, ont assuré une assistance régulière aux réfugiés au Liban. Sur les 800 millions de dollars fournis par ces organisations, 44 % ont été distribués en espèce (en grande partie sous forme de tickets alimentaires), 40 % ont été dépensés pour effectuer des achats sur le marché libanais et 14 % ont constitué les salaires des fonctionnaires de l'Onu et ses partenaires locaux.

L'étude explique que chaque dollar supplémentaire dépensé en aide humanitaire se multiplie par 1,6 dollars dans les secteurs économiques nationaux, ce qui implique que les 800 millions de dollars ont fait progresser l'économie locale d'une valeur équivalente à 1,28 milliards de dollars.

En ce qui concerne la distribution sectorielle des dépenses, l'étude montre que les produits alimentaires ont occupé la part du lion, avec 27 % des aides dépensées. Ils sont suivis par les biens immobiliers (les loyers) qui constituent 14 % des dépenses. Les produits chimiques (pharmaceutiques) viennent ensuite avec 9 %, alors que les dépenses en matière d'éducation se chiffrent à 7 % du total de cette aide humanitaire.

L'étude souligne également que les fonds dépensés en matière d'aide humanitaire ont contribué à une croissance du volume des importations et de la production locale; cela s'est répercuté positivement sur l'augmentation de l'emploi, des capitaux et des ressources douanières.

Le directeur du centre des études économiques au sein de Byblos Bank, Nassib Ghobril, analyse de son côté l'impact de la crise syrienne sur l'économie libanaise. Il estime que « de nombreuses données avancées par les responsables politiques à ce sujet ont des motifs populistes politiques », ajoutant que « les ouvriers syriens sont présents au Liban depuis les années quatre-vingt-dix et qu'ils se déplacent d'une façon saisonnière, particulièrement selon les besoins des secteurs de l'agriculture et du bâtiment ». Il note également que la main d'œuvre syrienne est comparable à toute autre main d'œuvre étrangère qui se trouve au Liban, et présente dans des secteurs que les Libanais boudent généralement.

Il assure que les secteurs industriels, en particuliers les plus lourds, ont profité de l'augmentation du nombre des réfugiés syriens, et cela contrairement à ce qu'on essaie de dépeindre, expliquant que « le réfugié syrien qui a besoin de travailler reçoit un salaire plus réduit que celui de l'ouvrier syrien qui travaillait au Liban avant la guerre dans son pays. Les entreprises libanaises, incapables de contrôler les autres coûts opérationnels, ont commencé ainsi à employer cette catégorie d'ouvriers syriens, pour baisser le coût de leur production.

Le dernier rapport de la Banque mondiale, intitulé « Impact du conflit syrien sur le commerce au Liban », souligne que ce secteur constitue l'un des principaux canaux à travers lesquels on peut mesurer l'impact de la crise en Syrie sur les pays voisins. Il montre que l'utilisation de nouveaux outils d'analyse donne des résultats étonnant concernant le double impact du conflit en Syrie sur le commerce au Liban.

Le document souligne que la baisse des exportations des marchandises libanaises, enregistrée entre 2011 et 2013, semble être le résultat de facteurs non liés à la guerre syrienne, mais à la baisse de l'exportation de bijoux et de pierres précieuses vers l'Afrique du Sud et la Suisse. Le rapport note que les exportations libanaises vers la Syrie ont augmenté en matière de boissons, de tabac et de certains produits alimentaires, cela en remplacement des produits agro-alimentaires de l'industrie syrienne qui se dégrade. Ainsi, les exportations de blé vers la Syrie ont augmenté de quatorze fois leur volume initial entre 2011 et 2013, alors que l'impact était négatif sur d'autres industries alimentaires.

Le document explique que les exportations de services, considérées comme beaucoup plus importantes que celles de marchandises, ont amorti les séquelles de la guerre. Le tourisme constitue cependant une exception : il a été négativement affecté en raison de l'insécurité croissante et des restrictions imposées par de nombreux pays, en particulier au sein du Conseil de coopération du Golfe (CCG), sur le séjour de leurs ressortissants au Liban, suite à la guerre en Syrie.

Il confirme également que la demande grandissante sur les réfugiés syriens au Liban a stimulé les exportations des services du pays. Elle pourrait augmenter de 1 % dans les rangs des réfugiés enregistrés et cela au cas où les exportations des services augmentent de 1,6 % en l'espace de deux mois.

Nassib Ghobril de Byblos Bank affirme pour sa part que ce sont des causes internes au pays et la faiblesse des réformes structurelles qui affectent la situation économique du Liban. Le niveau de compétitivité de l'économie a chuté de 24 points en quatre ans ; ceci est complètement lié à l'infrastructure usée, à la situation de l'électricité et de la sécurité sociale, à la lourdeur

administrative ainsi qu'à l'absence de réformes pour améliorer le climat de l'investissement.

Et le responsable de demander : « Est-ce bien le réfugié syrien qui entrave l'amélioration d'un environnement favorable aux investissements et empêche, depuis dix ans, l'adoption d'un Budget ? », notant que « les prévisions de croissance ont atteint au début de cette année les 3 %, alors qu'aujourd'hui elle est estimée entre 0 et 1 % ».

M. Ghobril explique que les prêts au secteur privé qui étaient à 2,2 milliards de dollars au premier semestre 2014 ont chuté à 926 millions de dollars au premier semestre de cette année. Il assure que les chèques sans provision reflètent la crise de liquidité dans de nombreux secteurs. Ainsi, le volume total des chèques sans provision a atteint au cours de la première moitié de 2015 les 119 000 chèques, alors qu'il était à 112 500 000 chèques à la même période de l'année dernière. La valeur de ces chèques se chiffre à 794 millions de dollars cette année, une hausse de 11 % comparée aux six premiers mois de 2014.

Nabil Itani, président d'IDAL (Autorité libanaise pour le développement des investissements), note de son côté que la crise de l'investissement au Liban n'est pas directement liée aux réfugiés syriens mais à la guerre en Syrie et aux conflits internes libanais. Ces deux facteurs ont influé sur les capitaux du Golfe qui ne sont plus dirigés vers le marché libanais.

Il souligne que « la fermeture des points de passage et la réduction de la capacité de communiquer avec les marchés traditionnels dans certains pays arabes, les mises en garde des pays du Golfe en 2011 et 2012 et l'atmosphère générale qui sévit actuellement au Moyen-Orient constituent une série de facteurs qui ont affecté une partie des investissements prévus par les institutions internationales et régionales, lesquelles considéraient le Liban comme un centre principal pour les projets au Moyen-Orient ».

M. Itani indique également que l'investisseur libanais, qu'il réside au Liban ou qu'il appartienne à la diaspora, couvre une petite partie de la baisse du volume des investissements, expliquant que ce volume se chiffrait, en 2010, à environ 4,9 milliards de dollars, pour chuter en 2011 à 3,8 milliards de dollars et pour atteindre, en 2012, les 2,7 milliards de dollars. En 2013 pourtant, le volume des investissements a augmenté de 5 % et en 2014 de 6 %, atteignant quelque 3,15 milliards de dollars. Si l'on prend en compte la situation dans la région, cette chute n'est pas catastrophique et cela malgré les baisses de la croissance annuelle et des investissements. Si d'agréables surprises ne se présentent pas d'ici la fin de l'année, le volume de la croissance sera minime en 2015 et l'investissement demeurera dans une fourchette variant entre 3,2 et 3,3 milliards de dollars.

Un rapport récent de la Banque mondiale souligne, également, que le Liban a besoin d'investir 2,9 milliards de dollars pour revenir à la situation dans laquelle il était avant la crise syrienne.

Selon des statistiques relatives aux certificats d'origine approuvés par la Chambre de commerce, d'industrie et d'agriculture de Beyrouth et du Mont Liban, la valeur des exportations libanaises en 2014 a atteint 3,7 milliards de dollars environ. En comparaison des 2,9 milliards de dollars en 2013, on enregistre une hausse de 2,9 %, de 2,4 % par rapport à 2012, et de 19,8 % en comparaison avec 2011. Dans ce même cadre, un rapport de la Banque mondiale intitulé « Perspectives économiques en Afrique du Nord et au Moyen-Orient en 2015 » souligne que « la croissance au Liban est liée à la crise syrienne. La Banque avait prévu une croissance de 2,2 % en 2015 et de 2,9 % en 2016 ».

Le texte note aussi que « le Liban souffre des répercussions de la guerre en Syrie et du flux continu des réfugiés syriens sur son territoire ; ces réfugiés représentent actuellement 26 % de la population ce qui constitue un

obstacle à la stabilité économique du pays ».

Un rapport de l'Organisation mondiale du tourisme pour le Moyen-Orient souligne que le Liban a enregistré une hausse de 21 % du tourisme au cours des trois premiers mois 2015, par rapport à la même période en 2014.

Le président du Syndicat des entreprises touristiques au Liban, Jean Beyrouthy, a indiqué dans un entretien avec la presse, que le boycott du Liban, adopté par les ressortissants du Golfe depuis quatre ans, a eu des répercussions négatives sur le tourisme. Ainsi, les revenus du tourisme qui se chiffraient à huit milliards de dollars en 2010 ont chuté pour atteindre les 3,5 milliards de dollars en 2014.

Le président de la Chambre de commerce, d'industrie et d'agriculture de Beyrouth et du Mont-Liban, Mohammed Choucair, fait assumer aux réfugiés syriens une importante partie de la responsabilité de la crise économique. Notant que « 2015 a été la pire des années », il affirme que « cela est principalement dû à la présence des réfugiés syriens au Liban; elle a un impact négatif aussi bien sur la sécurité que sur l'investissement et cela

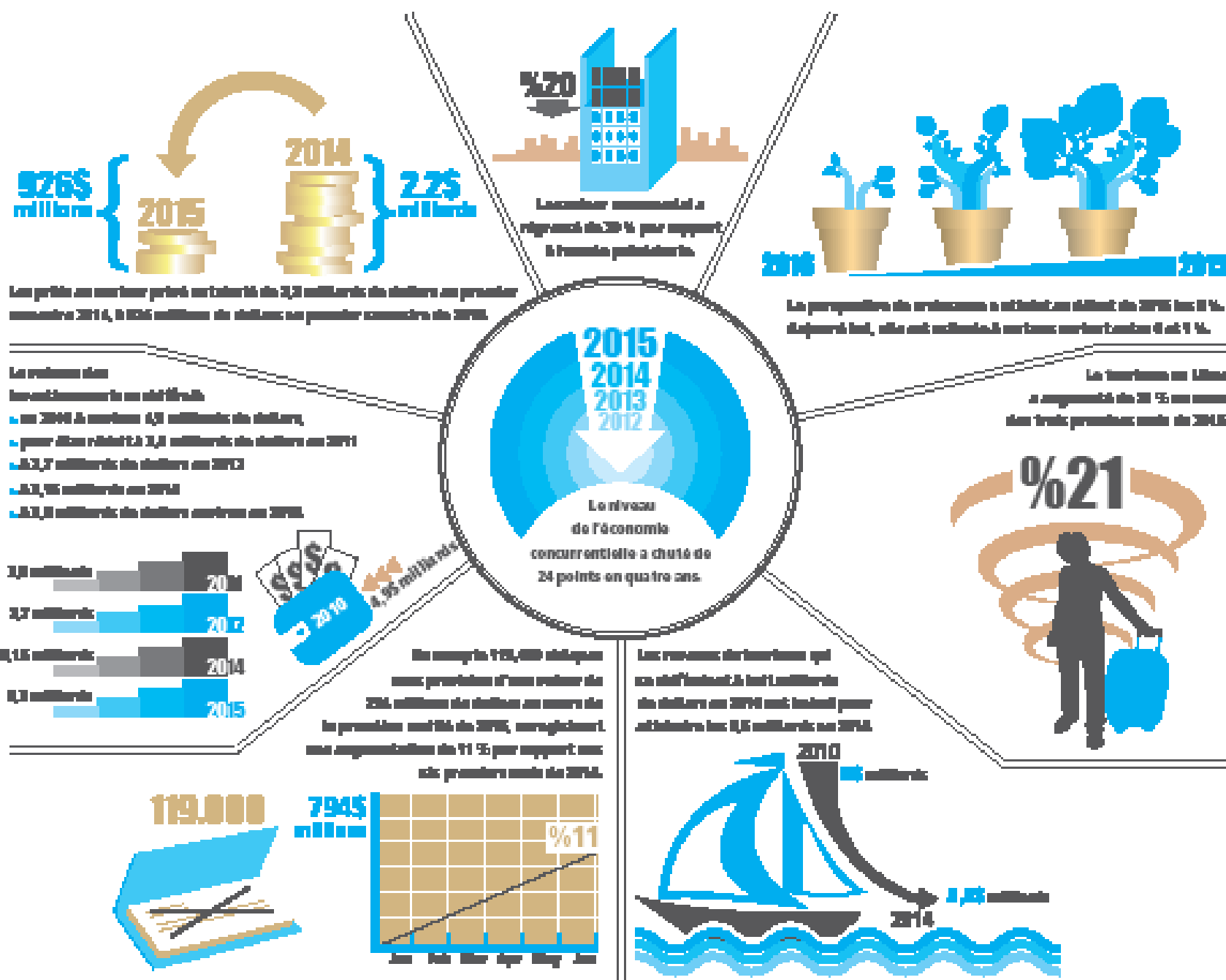
notamment avec la hausse du taux de crimes perpétrés par des Syriens ».

Il indique également que « les ouvriers syriens ont pris la place des Libanais, les remplaçant sur le marché du travail. De plus, les établissements syriens illégaux affectent l'économie formelle et réduisent les recettes de l'État qui sont réparties en taxes et autres frais».

Selon le rapport de la Banque mondiale, le volume des pertes libanaises relatives aux services supplémentaires assurés aux Syriens se chiffre à sept millions de dollars. M. Choucair ajoute que « l'industrie fait face à des problèmes, le secteur commercial a régressé de 20 % cette année en comparaison avec l'année dernière, et les frontières sont fermées devant les exportations agricoles. En chiffres, il n'existe aucun impact positif relatif à la présence des réfugiés au Liban. Les investissements font défaut, les projets ont été arrêtés il y a trois ans et la crise s'aggrave».

* Responsable des suppléments économiques au journal "Al-Arabi al-Jadid" et formatrice libanaise en technique de presse économique

L'économie libanaise s'adapte au réfugiés mais refuse d'accepter son problème structurel



Exode

L'inquiétude, compagnon des réfugiés dans le nord de la Békaa

Boumadiane Sahili*

« J'ai travaillé pendant plusieurs jours sans être par la suite rémunéré, soit parce que l'intermédiaire qui nous assure généralement un travail a encaissé la somme qui nous est due et a nié l'avoir fait, soit parce que le propriétaire terrien a subi des pertes dans son opération commerciale et a refusé de verser les montants requis, sachant que nul d'entre nous n'ose déposer plainte contre lui parce qu'il fait partie d'une famille bénéficiant d'une large notoriété alors que nous, nous sommes de simples gens ».

« Le soldat posté au barrage de contrôle a demandé au conducteur de se garer en bordure de la route. Nous étions une trentaine de femmes et de jeunes filles entassées à l'arrière d'un petit camion envoyé par le propriétaire d'une plantation d'abricotiers, afin de nous conduire à sa terre pour récolter ses fruits, en mai dernier. Nous sommes restées trois heures durant sous le soleil sans que quiconque ne s'enquière de nous. Au terme de cette attente, le militaire a fait signe au conducteur de rebrousser chemin. Le même scénario s'est répété le lendemain sans que nous puissions en comprendre la cause. Le troisième jour, nous avons refusé de monter dans le camion. Au bout d'une heure, le propriétaire terrien nous a rejoints et nous avons eu droit de sa part à un flot d'insultes et de menaces ».

Tel est un petit aperçu des épreuves rapportées par une réfugiée syrienne du nord de la Békaa, qui a été contrainte, sous le poids des conditions de vie difficiles, de se livrer, elle et ses enfants, à un travail de récolte, à raison d'un dollar par heure de travail. Elle a insisté à garder l'anonymat et demandé que ne soit rapporté aucun indice susceptible de dévoiler son identité car depuis quelque temps, elle vit dans la hantise des exactions et des perquisitions effectuées par les forces de sécurité. Elle conclut son récit, en soupirant, par ces termes: « Vous ne me croirez peut-être pas, mais ces jours-ci, je ne dors que d'un seul œil ».

La plupart des réfugiés syriens dans le nord de la Békaa ne se réveillent pas en toute quiétude. Leurs soucis s'accumulent chaque matin, et la terre dont les habitants étaient bien connus de certains de ces réfugiés, du fait du voisinage ou du travail accompli lors du bon vieux temps, n'est plus la même. Cela s'applique à la localité de Laboué ainsi qu'aux villages de Nabi Osmane, el-Ain, Jdeidé, el-Faqiha, Ras Baalbeck, el-Qaa, jusqu'au Hermel et ses frontières nord, au niveau de la localité el-Qasr, où certains de ces réfugiés ont trouvé refuge dans les habitations et les terres. Mais la plupart des camps de réfugiés sont répartis dans la région dite "les projets de Qaa", de part et d'autre de la route reliant le Liban à la Syrie, alors qu'un nombre restreint de camps a été réparti aux frontières Nord, dans le secteur du Hermel et dans le périmètre des localités de Ras Baalbeck et d'el-Faqiha.

D'année en année, la situation des habitants de ces camps se dégrade à tous les niveaux, de même que fondent comme neige au soleil leurs espoirs de retourner à leur terre où ils ont grandi et vécu. Et dans le même temps, leurs épreuves ne font qu'augmenter, en raison des facteurs suivants :

- Le sentiment xénophobe des Libanais qui augmente de jour en jour. Les Libanais se montrent gênés par leur présence dans une région dont les forces politiques dominantes soutiennent le régime syrien alors que les réfugiés sont classés dans le camp de l'opposition syrienne, conformément au tri confessionnel qui caractérise la guerre en Syrie. Ce sentiment de rejet de la présence des réfugiés s'est accru après l'enlèvement des soldats libanais à Eرسال. Des éléments armés syriens étaient alors sortis, avec leur arsenal militaire, des camps établis dans cette région. Cela a eu pour conséquence un accroissement des opérations de contrôle. Les forces de sécurité libanaises sont entrées en jeu, et les descentes nocturnes se sont multipliées, prenant pour cible nombre de réfugiés dans les camps et les habitations. Même les bergers n'ont pas été épargnés.

- Les atteintes à leurs droits, à chaque fois qu'ils se rendent dans une administration publique. Il est devenu courant de voir des Syriens assis sous le soleil dans l'attente qu'un fonctionnaire

dans les administrations publiques, notamment sécuritaires, s'occupe d'eux. Un tel comportement se produit en l'absence de tout contrôle, loin de toute reddition de compte. Cela confirme les rapports des associations de défense des droits de l'homme qui accusent le Liban de porter atteinte aux droits des étrangers sur son territoire.

- La décision des Nations Unies de réduire les allocations dans une proportion de 55 pour cent, si bien que l'aide reçue par le réfugié inscrit sur les registres de l'Onu s'élève à 13 dollars par mois pour couvrir ses frais d'alimentation et d'habillement, sachant que ce réfugié n'a pas droit au travail, conformément à la législation libanaise.

- La politique pédagogique erronée suivie par le Liban et les organisations internationales. Une telle politique a pour conséquence de priver les enfants des réfugiés de scolarisation, ce qui ne manquera pas de provoquer une nouvelle catastrophe sociale dans un proche avenir du fait que la situation de ces réfugiés empire de jour en jour à plus d'un niveau.

- L'hospitalisation sélective qui ne couvre que 65 pour cent des cas d'urgence, sans compter les factures d'hospitalisation qui sont surévaluées sans aucun contrôle. Les réfugiés sont, d'autre part, privés de soins ou d'analyses médicales périodiques ou à titre préventif.

- Les efforts entrepris actuellement en vue d'établir un camp central regroupant les réfugiés le long de la route reliant Qaa au Hermel. Un tel projet entraîne des appréhensions d'ordre sécuritaire et transmet des signaux selon lesquels la crise syrienne est appelée à se prolonger du fait que son règlement paraît difficile. Ce projet suscite en outre la crainte de voir se répéter le scénario de l'exode palestinien, sachant que la majorité des réfugiés dans ces camps ne seront pas en mesure de retourner facilement à leur terre. Cela leur est en effet interdit dans la localité de Qoussair et les villages voisins. A en croire certaines informations de presse, des études et des travaux sont en cours afin de réhabiliter certaines habitations dans cette région en vue d'y transférer les habitants des villages chiites assiégés actuellement dans le rif d'Alep et d'Edleb. Un tel transfert de population aurait lieu dans le cadre d'un marché qui serait conclu avec les éléments armés de l'opposition dans la localité de Zabadani. Par ailleurs, le retour au Nord de la Syrie est impossible du fait de la présence de l'organisation Daech, sachant que les réfugiés sont originaires des régions en question.

- Les possibilités d'emploi diminuent de jour en jour, plus particulièrement dans le secteur agricole qui subit chaque année des pertes sans cesse croissantes du fait que l'exportation de la production par voie de terre vers les pays du Golfe est devenue impossible.

- La législation en rapport avec le droit de séjour. Les lois en vigueur ne permettent pas en effet aux exilés qui n'étaient pas munis, lors de leur exode, de papiers d'identité de régulariser leur situation. Des permis de séjour provisoires de six mois sont accordés à ces réfugiés dont la situation n'est pas régulière, mais à condition que l'exilé retourne en Syrie au terme de cette période transitoire, ce qui est pratiquement impossible.

* * *

L'État libanais a ainsi effectivement appliqué une politique de distanciation et a réussi à s'abstenir de tout rôle humanitaire susceptible d'atténuer les épreuves endurées par ceux qui ont trouvé refuge au Liban pour fuir l'enfer de la guerre syrienne.

Wadi Khaled : l'histoire d'une success story

Bassam Khodr Khalifé*

La région de Wadi Khaled se situe dans le mohafazat du Akkar, à la frontière nord-est du Liban. Elle compte près de 35 000 personnes réparties sur une superficie de quelque 50 000 dounoms.

Dans cette région, la majorité des habitants vivaient de l'échange économique simple des deux côtés de la frontière libano-syrienne, ce qui permettait à beaucoup d'entre eux d'assurer leur pain quotidien. De nombreux habitants de la région travaillent aussi dans le secteur agricole. Puis le problème de l'exode syrien a émergé et Wadi Khaled a vécu une expérience particulière dans ce cadre. En effet, les habitants se sont mis à attendre à la frontière l'arrivée d'une quelconque famille pour l'héberger, convaincus qu'il s'agit d'un problème humanitaire nécessitant une coopération en attendant son règlement. Mais aussi, parce qu'ils désiraient remercier un peuple qui avait accueilli les Libanais lorsqu'ils s'étaient réfugiés en Syrie au cours de la guerre de juillet 2006.

Bien que de nombreuses personnes aient abordé l'aspect négatif de l'exode, du fait qu'il influe sur les situations économique, sociale et culturelle, nous allons mettre l'accent sur son côté positif, notamment dans la région de Wadi Khaled qui se caractérise, comme la majorité des régions libanaises, par sa générosité, son hospitalité et sa fierté d'appartenir à la patrie.

Sur le plan économique, l'exode syrien a contribué à élargir le marché commercial du citoyen libanais, comme à générer de nouvelles idées dans les secteurs de l'industrie et du travail. Nous signalons à titre d'exemple la pâtisserie, la bijouterie et le travail artisanal.

Sur le plan social, l'exode syrien a offert un nouveau modèle de communication et de coexistence à travers les mariages contractés entre des personnes des deux pays. Il a de même contribué à créer une situation de solidarité, qui se manifeste notamment en présence d'un problème de santé dont le traitement nécessite des frais que le déplacé ne peut pas payer. Un groupe de volontaires collecte alors des dons pour l'aider.

Nous avons appris des déplacés la volonté de vivre, malgré la douleur et la souffrance. Force est de rappeler à ce stade le dicton populaire : « Le malheur des uns fait le bonheur des autres ». En effet, la région de Wadi Khaled a connu une sorte d'activité et de prospérité après avoir longtemps été une région oubliée et délaissée, malgré le fait qu'elle soit fière de son appartenance et de son patriotisme. Wadi Khaled a toujours réclâmé à être intégrée à cette patrie. Elle évoque à cet égard un poète qui avait souligné en substance son attachement à sa patrie et à sa famille, même si elles se montraient injustes à son égard.

Le problème de l'exode syrien a mis en évidence le fait que chaque problème amène avec lui des aspects à la fois positifs et négatifs.

Il a focalisé l'attention, d'une manière inattendue, sur une région longtemps oubliée, devenue aujourd'hui le centre d'intérêt des organisations internationales qui ont commencé à aller sur le terrain et à œuvrer contre la négligence en exécutant des projets vitaux sur le plan du développement et des infrastructures. Ce qui a toujours constitué un vrai défi et un rêve pour des municipalités créées en 2012, c'est-à-dire avec le début de l'exode syrien.

* Président de la municipalité d'al-Amayer – Rajam Issa à Wadi Khaled.

* Ecrivain et journaliste libanais

Frayeur ou terreur ?

Nawal Mdallaly* - Mohammad Hassan*

Le sentiment d'insécurité des Syriens réfugiés au Liban grandit à mesure que leur séjour se prolonge, comme le témoignent les travailleurs sociaux. Des incidents qui se produisent à l'intérieur des camps, ou des frictions qui les opposent à des Libanais, contribuent à nourrir ce sentiment d'insécurité et d'ostracisme.

Y contribue aussi le désagrégement familial et social qui accompagne les situations de guerre. De surcroît, l'exil marginalise les réfugiés et pousse beaucoup d'entre eux à préférer, à la poursuite de leur séjour dans un pays d'accueil devenu hostile, l'aventure d'une traversée en mer vers des rivages plus sûrs, matériellement et moralement.

Il ne fait pas de doute que le racisme dont certains Libanais font preuve à l'égard des Syriens réfugiés dans leur pays, et la discrimination qui les frappe dans tous les domaines, engendre en eux une espèce d'aversion du pays d'accueil, sans parler d'une certaine méfiance réciproque allant jusqu'à l'hostilité.

Scène de la vie des camps de la Békaa :

• Mona (15 ans) vient d'Ildib. Sa mère, qui s'est remariée, l'a abandonnée avec ses demi-frères adultes. Ces derniers l'ont déjà mariée plus d'une fois, pour toucher sa dot (mahr), la forçant pour ainsi dire à cohabiter avec des quasi-inconnus. Elle a depuis réintégré le camp. Son cas a été soumis à une ONG défendant la femme des violences domestiques. L'association a accepté de l'accueillir deux mois durant dans un foyer, mais s'est heurtée à un obstacle : la nécessité d'obtenir une autorisation légale pour pénétrer dans le camp et assurer un suivi.

• Raja (16 ans) vient d'Alep. Laissée à elle-même par sa mère contrainte de travailler en dehors du camp, elle succombe avec d'autres camarades de son âge à la tentation de la drogue, laquelle lui est fournie par un « pusher » libanais. Sur plainte de la mère auprès du président de la municipalité de la localité où se trouve le camp, l'homme est arrêté et passe un mois en prison. La mère de l'adolescente, par prudence, la force à l'accompagner sur son lieu de travail, où elle la séquestre dans une salle. Mais il est trop tard pour la malheureuse Raja, qui pique d'effroyables crises de manque. À l'initiative de travailleurs sociaux, Raja est aujourd'hui dans un foyer pour toxicomanes, mais ses défenses sont fragiles et rien ne garantit qu'à l'issue de sa cure, elle ne flanchera pas devant de nouvelles sollicitations.

• Un incendie a détruit, un jour, une partie d'un grand camp de la Békaa-Ouest. Nous avons donc décidé d'organiser un chantier de travail pour des enfants sous le choc, dans le centre scolaire du camp. Le matin du premier jour, en attendant l'arrivée du gardien, une centaine de jeunes s'attoupe et quelques-uns d'entre eux, tout à leur inconscience d'enfants, grimpent sur le grillage bordant le centre. Ils en seront chassés à coups de bâton. Au terme d'une discussion animée, le gardien nous chasse à notre tour, sans autre forme de procès. Nous choisissons de nous retrouver dans le camp de Bar Élias. Toutefois, nous nous sommes officiellement plaints, photos à l'appui, de la rigueur et de l'arbitraire du gardien, mais en général, ses collègues n'ont pas de compte à rendre et l'on est à la merci de leur humeur du moment.

• Mohand (5 ans), va pour la première fois à l'école du camp. Il porte fièrement son cartable. Mais une fois rentré sous sa tente, ses voisins entendent sa mère le rabrouer durement et le frapper. À une de ses voisines, institutrice de classe élémentaire qui lui demande ce qui ne va pas, la mère répond : « Cela fait deux heures que j'essaie de lui faire rentrer la leçon dans sa tête, en vain ». Vérification faite, la bonne voisine constate que l'institutrice du camp lui avait donné à retenir, au premier jour de classe, la moitié des lettres de l'alphabet ! Indignée, elle explique à sa mère qu'elle n'a le droit ni de battre son fils, ni de lui demander de retenir sa leçon. Elle prend contact ensuite avec le directeur de l'école du camp, pour lui demander de vérifier les aptitudes pédagogiques de l'institutrice.

La franchise avec laquelle l'Onu reconnaît l'insuffisante attention qu'elle accorde aux réfugiés est peut-être une vertu de plus dans son bilan d'action humanitaire, mais cet état de fait exige d'être analysé avec plus de profondeur. Certaines situations frisent l'inhumain et doivent faire l'objet d'un suivi personnel. Elles ne sauraient être abordées dans un esprit purement fonctionnel, par le biais de rapports secs transmis à la hiérarchie. Car la bureaucratie peut vider les secours humanitaires de leur sens, et par là même, trahir les idéaux des Nations Unies.

*Activiste Libanaise des droits de l'homme
*Journaliste et activiste syrien des droits de l'homme

Fathiyé la couturière : l'histoire d'une déplacée syrienne devenue chef de famille

Mohammed Zaatari*

Du fond de la tragédie de l'exode, Fathiyé Hussein Diab, une réfugiée syrienne, a pu émerger et se surpasser. C'est à partir de sa tente au Liban qu'elle a trouvé sa voie. Elle a appris le métier de couturière qui l'a aidée à résister et à faire face aux difficultés de la vie, après qu'une maladie eut laissé son mari avec un lourd handicap. La responsabilité de subvenir aux besoins de sa famille, composée de cinq personnes, lui incombait désormais. « Sans l'aide d'associations caritatives libanaises et d'organisations des Nations Unies, ma famille et moi serions morts de faim, de pauvreté et de désespoir. Tel un leitmotiv, Fathiyé, âgée de 45 ans, répète cette phrase. À travers elle, elle souhaite mettre en relief l'importance de la solidarité humaine dans une société universelle qui, pour reprendre ses propres termes, ne s'est pas encore dépouillée de son humanité, en dépit de tout ce qui se dit à ce sujet.

À l'intérieur de sa tente dans les prés du secteur frontalier-sud de Wazzani, la dame raconte son histoire : « Deux ans plus tôt, j'ai fui avec ma famille la province syrienne de Raqqa où sévissaient la mort et les assassinats à cause des bombardements aériens et de l'oppression de Daech (éponyme de l'État islamique) et d'autres factions armées. Une embolie cérébrale avait cloué mon mari au lit, même s'il avait pu recouvrer sa mémoire et reprendre l'usage de la parole. Lorsque nous sommes arrivés au poste frontalier de Masnaa, nous avons été pris en charge par une association humanitaire libanaise. Des organisations humanitaires nous ont ensuite conduits au camp de réfugiés syriens de Wazzani ».

Les femmes syriennes travaillent dans

les champs, une activité que Fathiyé ne peut pas entreprendre à cause de son asthme. Ses enfants en revanche sont des ouvriers agricoles journaliers. Sa fierté et sa dignité l'empêchaient de solliciter l'aide d'autrui, même si elle assure que « les ONG internationales et les habitants des villages voisins nous ont toujours soutenus et ont pourvu à nos besoins. Ils nous ont fait toujours sentir que nous étions des leurs ». Fathiyé a participé à une session de couture organisée par une ONG libanaise qui apprend la couture et la broderie à des femmes libanaises et syriennes. Elle a capté rapidement les bases et les secrets du métier. Elle a tout aussi rapidement mis en application ses connaissances en s'achetant une machine à coudre après avoir emprunté la somme de 200.000 livres. Elle s'est aussitôt mise au travail pour subvenir aux besoins de sa famille et pour éviter à son mari malade le sentiment de honte ou d'embarras.

La crise des réfugiés se complique de jour en jour, mais les organisations onusiennes et les ONG locales essaient sans relâche de surmonter les difficultés qui entravent leur action humanitaire. Durant notre visite à Fathiyé, nous avons vu des délégués d'une ONG libanaise ausculter des réfugiés du camp. Derrière sa machine à coudre installée dans sa tente qui ressemble désormais à une salle d'exposition de robes, cette réfugiée s'attelle à confectionner des jupes longues destinées aux Libanaises et aux Syriennes qui cultivent le tabac et les fruits. Au rythme des aiguilles mécaniques piquant le tissu, Fathiyé entonne des chants traditionnels pour une paix qu'elle espère, au même titre que plusieurs autres réfugiés syriens. Elle essaie de cacher



ses larmes et se remet à parler de son nouveau métier : « Plusieurs filles de tribus travaillent dans les champs. Elles doivent cacher leurs formes. Elles m'amènent le tissu et je confectionne le vêtement (une jupe qui descend de la taille jusqu'à la cheville ou une robe longue ample qui cache les formes féminines durant le travail). Fathiyé encaisse 5.000 livres par robe... Elle éclate de rire en racontant : « Le choix est contraignant. La fille ne peut pas choisir des modèles à la mode. Elle doit accepter celui que je lui offre. Le modèle et la coupe sont toujours les mêmes. Seule la couleur diffère, mais il arrive qu'un groupe de filles porte la même couleur ». Elle travaille dix heures par jour pour préparer trois robes. Elle gagne 10 dollars la journée et parfois 5 dollars seulement parce des clientes se contentent de rapiécer les leurs. Veux-tu coudre des habits pour hommes ? Fathiyé répond du tac au tac : « Il n'en n'est

pas question ». Ce qu'elle refuse tout aussi catégoriquement, c'est de mendier. « Mon mari était robuste et travaillait sans relâche, mais la volonté de Dieu a fait qu'il a été handicapé. J'ai dû m'occuper moi-même de la famille. Grâce à mon travail et à celui de mon fils et de ma famille, nous mangeons à notre faim et nous remboursons la somme empruntée pour l'achat de la machine à coudre ».

Le calvaire et les difficultés nés de l'exode n'entament en rien les rêves de Fathiyé de devenir une excellente couturière, étant donné l'argent qu'elle pourra gagner. Mais elle commente en riant : « Il est évident que je n'aurai pas des stars ou des femmes célèbres parmi mes clientes. Il est juste important de compter sur soi-même ».

*Photographe et correspondant du Daily Star et de l'Associated Press (AP)

La fille d'el-Chahbandar : à la recherche d'une belle époque

Hozan Akko*

Parler d'une belle époque en cette période semble être un luxe!

La laideur de l'image dans les informations quotidiennes, les visages renfrognés dans leur état actuel, l'inquiétude et la peur du lendemain, puis la fuite et les idées d'émigration... autant de soucis qui font la concurrence au parfum de la tasse de café matinale, laquelle reste malgré tout le seul rite tenace de toutes les époques.

De quelle belle époque parlerons-nous ? Chaque période possède son lot d'horreurs. L'histoire en a retenu quelques-unes et relégué aux oubliettes plusieurs autres. Et pourtant, certains ont la nostalgie d'une certaine époque dont ils ne choisissent qu'un seul chapitre, une période bien précise riche en événements, avec pour seul objectif celui d'extraire ce qui est beau d'une période révolue.

Alors laissons tomber notre époque actuelle et cherchons-en une autre, moins horrible, autant que possible. Cherchons dans les soucis des gens et non dans leur situation politique et sociale. Il va sans dire qu'ils avaient de très belles habitudes, que nous pourrions faire revivre à travers une jolie fenêtre depuis les horreurs de notre époque.

- L'époque : maintenant.

- Le lieu : Beyrouth, là où je vis depuis trois ans, moi, écrivain syrien.

- Nous sommes en 2015. Je prends un livre que j'ai rapporté avec moi de Damas : Beyrouth de Samir Kassir. Je commence à le parcourir. Plus je me plonge dans la lecture, plus me revient à l'esprit une histoire que j'avais écrite à Damas sur deux frères dont le destin était lié à une jeune fille, que le sort a voulu qu'elle soit la fille de Chahbandar, un des plus gros commerçants libanais.

L'histoire d'une belle époque. Serait-il possible de la greffer sur le Beyrouth d'aujourd'hui ? Oui, nous dit Samir Kassir dans son ouvrage. La présence des Syriens au Liban n'était pas accidentelle, comme ne l'était pas non plus la présence des Libanais en Syrie. Plus je m'approfondis dans la lecture de l'ouvrage que je connais pourtant bien, plus cette idée en sort renforcée.

Je choisis une année précise de cette belle époque : Beyrouth, en 1890. Cent ans avant la fin de la guerre civile. Une famille damascène vit dans un quartier de Beyrouth, notamment les deux frères dont le destin est lié à la fille de Chahbandar, l'influent commerçant. À cette époque, personne ici n'avait besoin d'un passeport ou d'un laissez-passer pour se déplacer, encore moins d'un titre de séjour pour séjourner dans la ville de son choix, tant qu'il présentait une conduite correcte, bénéficiait d'une bonne réputation, accomplissait ses devoirs selon les impératifs sociaux reconnus, sans aucune discrimination régionale ou confessionnelle, et tant que chacun garantissait et préservait les droits de l'autre, tout en respectant les préceptes de la religion et de la société.

Une formule qui pourrait réussir à changer le cachet déplorable de la société d'aujourd'hui. Non, je ne placerais pas la barre trop haut. Dans le meilleur des cas, nous évoquerons les relations ordinaires entre Syriens et Libanais par le passé, dans l'espoir d'adoucir les relations prévalant aujourd'hui, en cette période d'exode syrien. Nous sommes convenus en tant qu'équipe de travail - producteur, réalisateur et acteurs libanais et syriens - qu'il s'agit d'une belle fenêtre. Le tournage pouvait commencer. L'œuvre a été diffusée durant le mois de ramadan 2015 sur plusieurs chaînes télévisées arabes et libanaises. Pour certaines, la série se poursuit encore. Elle raconte une histoire d'amour tournant autour des deux frères, Ragheb et Zeid, et de Narimane, la fille de Chahbandar.



L'histoire commence lorsqu'éclate une dispute entre le papa Abou Ragheb el-Salhani et son fils Ragheb qu'il chasse du quartier où ils ont prospéré, le dépouillant même de son nom. Puis afin de consolider le statut de la famille à Beyrouth, Abou Ragheb se rend chez Abou Hassan el-Chahbandar et demande la main de sa fille aînée Narimane pour son fils cadet Zeid. L'aîné, Ragheb, était à l'origine fou amoureux de Narimane. Mais cette dernière était éprise de son petit frère Zeid, qui lui ne pensait ni à l'héritage de son père et encore moins au mariage.

Il n'en reste pas moins qu'après la noce, Zeid disparaît dans des circonstances mystérieuses. Le père se trouve alors obligé de faire appel à Ragheb, le fils maudit, pour qu'il parte à sa recherche. Ce dernier se trouve ainsi embarqué dans une douloureuse aventure : retrouver son frère cadet et le ramener à sa bien-aimée dont, lui, en sera à jamais privé... La série a été bien suivie et a soulevé plusieurs questions, dont la plus pressante était celle de savoir s'il était possible aujourd'hui pour une famille damascène de vivre à Beyrouth dans la prospérité et de jouer un rôle dans la vie sociale comme l'a fait la famille d'Abou Ragheb el-Salhani. Une discussion calme se déroule dans les coulisses du tournage, axée notamment sur le côté artistique et sur les rôles que les acteurs doivent interpréter. Personne n'a trouvé à redire sur l'idée ni ne l'a trouvée

étrange. Ils ont tous entendu parler de cette époque. Aussi, il n'était pas étrange de saisir sur le plateau de tournage des phrases du genre : « Je jure que les temps étaient comme cela et que les gens vivaient ainsi. Béni soit ce temps révolu ». Nous vivions tous cette belle époque... mais au présent ! Le tournage s'est terminé. La série a été diffusée sur les petits écrans. D'aucuns l'ont aimée et l'ont suivie. D'autres ne l'ont pas appréciée et l'ont ignorée. Le plus souvent, la réaction a été : « Tout cela est très joli, mais était-ce possible ? ».

Sur laquelle des invraisemblances s'interrogeaient-ils ? Qu'un Syrien de Damas puisse prospérer à Beyrouth ? Qu'il y vive et travaille dans la dignité ? Quelqu'un a fait allusion aux années 1990 du siècle dernier et à la présence syrienne au Liban. Il évoquait vicieusement le rôle principal de Ragheb, héros du feuilleton (l'acteur Koussay el-Khaouli a interprété le rôle), qui ne serait qu'un rappel ou une consécration d'une période récente ! Comme si la mémoire politique entre les deux pays était brusquement effacée et ne commençait seulement qu'à partir de 1982 ! Dans l'histoire pourtant, Ragheb n'était qu'un notable du quartier, alors que l'autorité effective était aux mains du Libanais Chahbandar (rôle interprété par l'acteur libanais Fadi Ibrahim). La belle époque qu'on a évoquée foisonnait ainsi de relations saines et équitables, qui ne

portaient aucun préjudice à l'indépendance de ces pays ou de ces wilayets, jetant clairement les fondements de deux pays voisins autonomes.

« C'était un temps difficile sur les plans économique et politique, caractérisé par le profond désir de se libérer de l'emprise de l'Empire ottoman. Mais malgré cela, c'était une belle époque », comme me l'a confié un septuagénaire qui a suivi le feuilleton avec grand intérêt. Il m'a répété ce que son père lui avait raconté sur cette époque. Puis au cours de la conversation, il me dit : « Je suis Beyrouthin de père en fils, mais la famille est d'origine damascène ! ».

Le vieux ne tarit pas de détails sur les familles de Damas qui ont vécu à Beyrouth ou le contraire. Lorsque je lui ai fait part de la surprise de certains téléspectateurs, il a répondu : « Ce n'est pas grave, mon fils, celui qui pose des questions, le saura. L'important c'est que tu as raconté une belle histoire ». Je n'ai jamais été partisan du retour au passé ou nostalgique d'une ancienne époque. Mais dans notre situation, ce retour était une recherche de la beauté en ces temps d'horreurs.

Nous avons ouvert, le vieil homme et moi, une fenêtre sur une beauté raffinée donnant sur la rue triste. Quant à lui, il a poursuivi avec passion son discours sur cette belle époque.

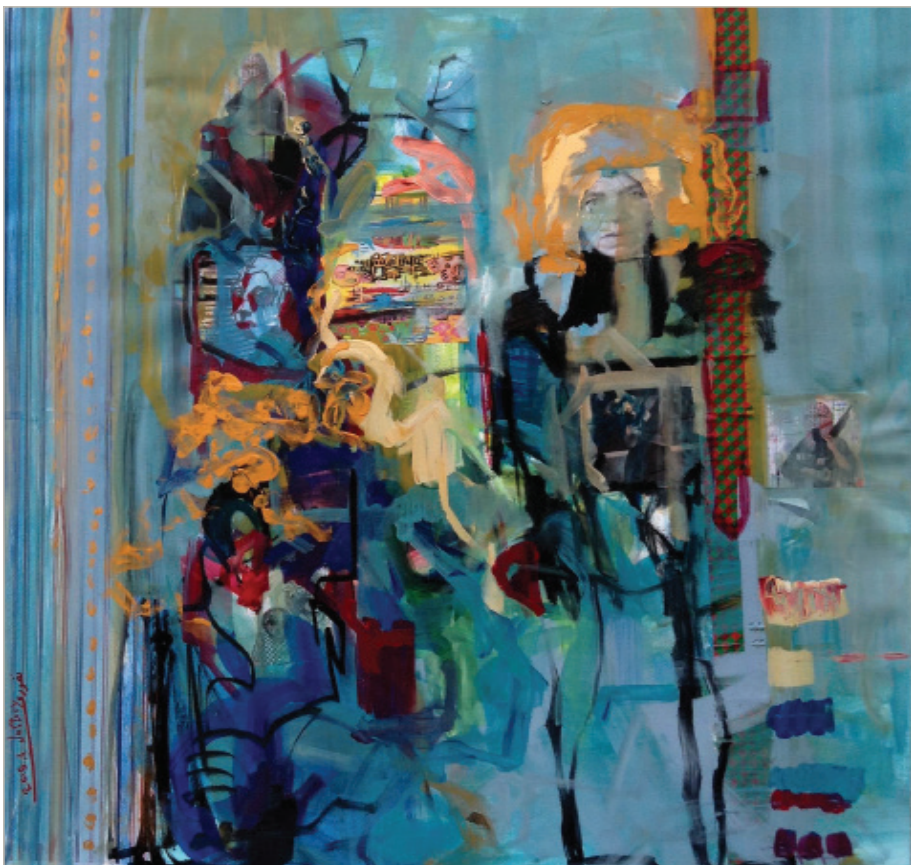
Les répercussions de la crise syrienne au Liban

Des artistes libanais et syriens reflètent leur point de vue à travers leur art

Les dieux de la guerre

Peinture inspirée de légendes puisées à d'anciennes civilisations syriennes préchrétiennes; des légendes mettant en scène des « dieux de la guerre », capables de les déclencher et de les éteindre, capables aussi de défendre la terre et le peuple contre les potentats. Le portrait en cours est celui d'une femme syrienne : tentative claire de reproduire l'amère réalité de toute une région ; effort pour se réapproprier la puissance des dieux, leur pouvoir, leur force et aussi la foi ; dans l'espoir que la couleur puisse à nouveau la libérer, et lui permettre symboliquement d'arrêter la guerre.

Ahmad Naffory, Musicien, compositeur et dessinateur syrien



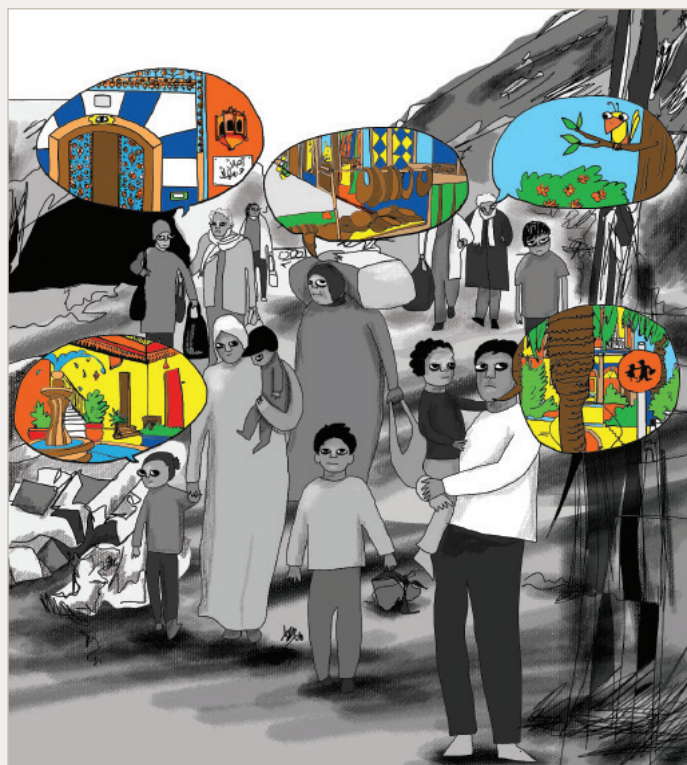
Le choix le plus doux



Pour mon frère qui a embarqué sa chair, et qui est parti loin, à la recherche d'un nouvel espoir parmi les baleines.
Pour l'art consommé des passeurs de remplir de nos corps des conteneurs de chocolat et de carburants.
Pour nos choix désormais limités, avec un destin comme une pêche à l'hameçon dans la mer des souvenirs.
L'hameçon, ce peut être ce siège d'autorité que l'on convoite de partager avec ceux qui l'exercent, ou une valise permettant de voyager aux extrémités de la terre, ou une balle pour tuer, ou une bouteille vide pour s'y enfermer et s'isoler du monde. À toi de choisir, ami, ce qui convient ; sachant que le choix le plus doux restera à jamais amer.

Mohamad Khayata, Artiste décoratif et photographe syrien

Espace d'espoir



Lena Merhej, dessinatrice, conteuse et chercheuse en sciences visuelles dans les histoires pour enfants et la bande dessinée

Face à la catastrophe, aujourd'hui le silence. Demain, l'effondrement...



Mayssam el-Hindi, artiste peintre résidant à Beyrouth

Les nouveaux sons de Damas, à Beyrouth

Mohammad Hamdar*

Comment aurais-je pu deviner que cette visite en 2010 à Damas serait la dernière ? Je m'étais attardé plus longtemps que prévu à Bab Charki, dans l'ancienne ville de Damas, pour y préparer un documentaire et accueilli, une semaine durant, par une famille habitant dans une maison damascène traditionnelle du XIXe siècle. C'est de la fenêtre de ma chambre au premier étage, que j'entendis pour la première fois la jeune musique syrienne.

Originaires de Damas ou d'ailleurs, des jeunes avaient pris l'habitude d'organiser, une fois par semaine, des concerts sur une petite place de Bab Charki. C'étaient de concerts sympats improvisés, gratuits, ouverts à tous et exécutés avec les moyens du bord. Divers groupes venaient s'y produire. Des nouveaux venus dont nous n'avions pas encore entendu parler à Beyrouth, contrairement aux groupes de Lena Chamamian, Kinan Azmé, « Kulna Sawa », Bachar Zarkan, Bassel Rajoub et d'autres encore qui s'étaient produits, avaient joué avec des Libanais, avaient enregistré et été distribués. L'un des jeunes musiciens en question

m'avait révélé l'existence d'une nouvelle vague artistique qui débordait la capitale syrienne, aux tons bien différents de ce qui se jouait à Beyrouth. Mais, disait-il, les espaces manquaient à ces voix nouvelles pour exprimer librement la réalité nouvelle vécue par la rue syrienne. « C'est qu'ici... nous ne parlons pas politique », m'avait confié un ami qui avait travaillé comme percussionniste avec les plus grands groupes de Damas.

Le destin voulut que cette nouvelle vague musicale se heurte à ce qu'allait connaître la Syrie à partir de 2011. L'espoir tourna vite au drame, et l'un après l'autre, les artistes syriens

quittèrent le pays. Naturellement, la première étape de cet exil fut Beyrouth, non seulement pour les liens de voisinage et d'amitiés traditionnels qui existaient entre les deux pays, mais parce que pour ces jeunes, Beyrouth représentait la capitale de la culture, des arts et de la liberté d'expression. Et qu'elle abritait en son sein un public assoiffé de sonorités nouvelles.

Les premiers temps ne furent pas faciles. Beyrouth est chère. Chère au point de repousser vers sa périphérie jusqu'à ses propres habitants. Khaled Omran, l'un des musiciens du groupe « Tanjaret Daghet », se rappelle encore ses débuts difficiles, du logement à

dénicher – une chambre louée à trois – à d'autres pénibles nécessités? L'exil, ou l'exode, n'étaient plus volontaires. Ils s'imposaient. La plupart des groupes durent faire face aux mêmes pressions, et commencèrent à coloniser la rue nocturne beyrouthine, à se familiariser avec ses antres, ses musiciens, dans ce qui fut une nouvelle expérience dont ils avaient le plus grand besoin pour dire ce qu'ils réprimaient en eux.

C'est ainsi qu'à partir de 2012, et en particulier dans les années 2013-2014, les noms de quelques groupes syriens de grand talent se détachèrent du lot, sur la scène musicale libanaise. Parmi ces groupes se signalèrent, Tanjaret



Daghet et Khebez Dawle (rock), As-saaleek (musique orientale, latino), et Latlateh (hip hop), Abo Gabi (auteurs compositeurs palestiniens de Syrie), Hello Psycholeppo (électro). Sans compter nombre de musiciens syriens engagés par des groupes libanais et d'autres tentatives musicales plus éphémères.

Le public libanais ne tarda pas à être conquis, d'autant que ces musiques offraient une variété de sons, entre électro, hip hop, rock, fusion, jazz et airs d'Orient, toutes marquées au signe du professionnalisme. Le succès de ces groupes et leur créativité leur garantirent un succès durable, et certains parvinrent même à intéresser les producteurs.

On pourrait se demander : quel était donc leur secret de séduction ? Qu'offraient-ils de nouveau, musicalement parlant ? Le succès de ces groupes était peut-être dû d'abord à leur ton social, sans équivalent dans la plupart des musiques contemporaines venues des intifada arabes et jouées au Liban, à l'exception peut-être du hip-hop qui se retrouvait sur la même longueur d'onde que le rap syrien, avec des groupes comme Sayed Darwiche, Latlateh, et Abo Gabi.

De cette production se détachèrent, parmi d'autres, des groupes comme « Troisième voie » avec Ras, Nassreddine Touffar, Sayyed Darwiche, Latlateh, et l'album « al-Hafa » produit par des musiciens venus du groupe palestinien Katiba 5.

Aussi le Conservatoire en Syrie en dépit de la sévérité de ses méthodes et de la primauté accordée à la musique classique – du moins aux dires de certains étudiants – avait contribué à développer la virtuosité de ses musiciens, ce qui insuffla une âme nouvelle à bien des groupes libanais. C'est ainsi, à titre d'exemple, que les musiciens de Tanjaret Daghet jouèrent avec divers groupes libanais ; c'est ainsi que le guitariste Tarek Khuluki et le batteur Dani Shukri participèrent au lancement de l'album d'Eileen Khatchadourian, « Papillon » (Farasheh) ; que Khaled Omran avec d'autres musiciens se retrouva avec divers groupes, encore qu'il vécut son expérience la plus importante aux côtés de Ziad Rahbani.

Aux dires de Khaled Omran, à leur époque syrienne, la plupart de ces musiciens se retrouvaient pour jouer la musique qu'ils aimaient hors de murs



© Mohamad Khayata - As-saaleek



© Natheer Halawani



© Une photo de la troupe "Tanjarat Daghet" tirée de leur page Facebook

du Conservatoire ; la plupart, aussi, avaient joué pratiquement à toutes les occasions, y compris dans des mariages, pour gagner l'argent nécessaire à la poursuite de leurs études en Europe, où leur avenir musical leur semblait plus rieur. Ces musiciens, à n'en pas douter, insufflèrent une dynamique nouvelle à différents groupes libanais. Ils continuent d'ailleurs de venir sur

la scène beyrouthine, comme tout dernièrement encore Leila Mahmoud (24 ans), joueuse de kanoun et Ramy al-Jundi, percussionniste oriental pour participer aux concerts donnés par le groupe « Kameh » (blé), dont la musique-fusion peut s'entendre aux soirées de « Radio Beirut ». Signalons aussi les productions hip-hop, l'album « Hijaz Harb » de Abo Gabi, avec

Kamh, et prochainement Tanjaret Daghet premier et deuxième albums produits par le compositeur, musicien et producteur libanais Raed Khazen. Tout récemment, aussi, des œuvres de Hello Psycholeppo avec Nassreddine Touffar et al-Ras (hip hop). N'oublions pas As-saaleek, un groupe qui compte des musiciens libanais et syriens, et qui se prépare à lancer son nouvel album. C'est l'évidence, les clubs libanais avaient plus que soif de visages nouveaux. C'était le cas à Hamra à Mar Mikhaël, et en particulier des deux scènes spécialisées de « Metro Al Madina » et « Radio Beirut ». Hélas, cet élan s'accompagna de ruptures. Et le Beyrouth qui, aux dires de Watar, du groupe « Latlateh », avait offert tant d'excellentes possibilités d'expression à des invités de marque venus de Damas, comme Khaled Omran, finit par les refouler.

Il n'est pas facile, en effet, à un musicien syrien d'interagir avec ce que soulève dans l'opinion libanaise le dossier des réfugiés au Liban, ou de lire dans la presse des remarques insultantes et des récits d'agressions. Ou de faire face à des attitudes xénophobes, à la limite du racisme, ou de ne pouvoir chanter, jouer, ou même renouveler son permis de séjour, voire restreindre ses déplacements par crainte des barrages mis en place par les forces de l'ordre. Cette situation poussa « Watar » du groupe Latlateh à se rendre en Europe, imité bientôt par Abo Gabi et d'autres musiciens et artistes syriens. Watar confie : « Si quelque chose me manque ici, c'est la musique de Beyrouth, pas les barrages de la gendarmerie ». Quant à Khaled Omran, qui se trouve toujours à Beyrouth, il avoue qu'à la longue, il a commencé à prendre ses façons...

À l'avenir, on pourra dire que ces musiciens libanais et syriens ont commencé à poser ensemble à Beyrouth la première pierre d'un édifice que xénophobie et politique conjuguées, ainsi que les traces incandescentes du drame qui se joue en Syrie, ont empêché de s'élever. Car cette coopération doit inéluctablement porter un jour ou l'autre ses fruits, et être l'un des rares avantages (si l'on peut dire) de la guerre qui continue de dévaster la Syrie.

*Journaliste et écrivain dans les pages culturelles actuellement avec AlAkhar/culture

"Cas de mort lente"



Tableau de Ghassan Saleh, artiste Libanais de mère Palestinienne

Une nation qui se vide de ses jeunes, un « marché de l'exode » en plein essor

Fady Noun*

Le patriarche des chaldéens d'Irak Louis Raphaël I Sako est « inquiet ». Pourquoi, soudain, alors qu'on a laissé la situation se gangrener si longtemps, les choses bougent-elles ?, s'interroge-t-il. Pourquoi des frontières européennes et américaines s'ouvrent-elles au flux migratoire ? Pour le patriarche « cette dynamique cache quelque chose ». Confiant son désarroi à Vatican Insider, il dénonce aussi « un marché de l'exode ».

« Il y a des agences et des groupes dont la mission est d'inciter les chrétiens à quitter leurs pays », regrette-t-il, jugeant « irresponsable » toute déclaration, même de bonne foi, qui inciterait les chrétiens à quitter l'Irak. Dans deux pays liés par la guerre comme des vases communicants, ces propos valent aussi pour la Syrie, qui se disloque sous nos yeux. Venus du grand réservoir de réfugiés de Turquie, ses jeunes, souvent avec femmes et enfants, se ruent sur l'Europe.

« Je peux confirmer que les déplacés ne sont pas les seuls à partir, précise le patriarche Sako. D'après les prêtres que je rencontre, on trouve aussi parmi eux des personnes qui gagnent bien leur vie, comme employés de banque par exemple. Des gens qui n'auraient pas besoin de partir. Ces personnes sentent qu'une occasion s'ouvre à eux, alors de crainte que cette fenêtre ne se ferme trop vite, ils en profitent ».

Cette mentalité « d'occasion à saisir » se généralise aussi en Syrie. Dans un entretien accordé à une radio européenne, le Nonce apostolique à Damas, Mgr Mario Zenari rapporte : « C'est devenu de mode. Quand quatre ou cinq personnes se retrouvent pour prendre le café, elles parlent des moyens de quitter la Syrie. C'est le cas aussi bien pour les chrétiens que pour les musulmans. C'est triste. C'est le signe qu'on a déjà perdu l'espoir dans un avenir meilleur pour la Syrie ; qu'on ne voit plus le bout du tunnel. »

Ce qui est tout aussi triste, c'est que ce sont les forces vives de la nation syrienne qui partent. La majorité de ceux qu'on voit sur les écrans arriver en Europe ont entre vingt et quarante ans. Les télévisions s'attardent sur la crise que représente leur accueil. Mais vu de Syrie, cette immense hémorragie humaine est un grand drame.

« C'est une véritable tragédie de voir une nation privée de ses jeunes, et donc de son futur », se lamente le Nonce, songeant au tissu social ainsi déchiré, que seule une jeune élite éduquée aurait pu aider à réparer.

Allons-nous assister, les bras croisés, à la disparition d'un pays, au risque d'être accusés par l'histoire de non-assistance à nation en danger ?

*Journaliste et écrivain libanais



Supported by
KfW



Empowered lives.
Resilient nations.

Le projet «La consolidation de la paix au Liban», relevant depuis 2007 du Programme des Nations Unies pour le développement, a pour but de renforcer la compréhension mutuelle et la stabilité sociale en impliquant les jeunes, les enseignants, les médias, les ONG, parallèlement aux conseils municipaux, moukhtars et notables locaux. Dans le but de faire face aux retombées de la crise syrienne sur les communautés libanaises hôtes, et afin d'atténuer les tensions qui se multiplient depuis quelque temps dans le pays, le Projet en question s'emploie à renforcer la capacité des différentes factions de la société – notables locaux, enseignants, journalistes, société civile – à gérer cette crise, consolider la paix et affronter les difficultés de manière non violente. Le Projet vise également à aider ces différents acteurs à développer des stratégies de consolidation de la paix à moyen et long termes.

Pour plus d'informations:

Le Projet «La consolidation de la paix au Liban»
Arab African International Bank Building
Riad El Solh Street
Nejmeh, Beirut - Lebanon
Telephone: 01- 980 583 or 70-119160
www.lb.undp.org



www.lb.undp.org/PBSupplement



UNDP Lebanon

Conçu par:

Omar Harkous
Hassan Youssef

Traduit par:

Michel Touma, Fady Noun, Nada Merhi, Susanne Baaklini, Tilda Abou Rizk, Patricia Khoder

Edition et révision:

Gaby Nasr

Photos:

Anwar Amro